

7.201 cas confirmés et 555 décès jusqu'à hier

## Tebboune réunit le Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid 19

Une réunion de haut niveau sur les dernières évolutions de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et la situation sanitaire dans le pays a été tenue hier à Alger sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune. En effet, le président de la République a réuni

les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. Selon le communiqué officiel rendu public hier après-midi où aucune information sur les résultats de la réunion n'avait encore filtré, la réunion a été tenue au siège de la

Présidence en présence du Premier ministre Abdelaziz Djerad, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Lire en page 2

Quotidien d'information indépendant - n° 6765 - Mardi 19 mai 2020 - Prix : 10 DA

Débat du PLFC 2020 à l'APN du 31 mai au 4 juin

# Elever le débat sur de réelles perspectives de sortie de crise

Le débat en plénière du projet de loi de Finances complémentaire prévue du 31 mai au 4 juin risque d'être houleux et loin d'être exhaustif dans la prise en compte de tous les volets financiers visant à amortir le choc d'une crise financière sans précédent. Néanmoins, il permettra d'aborder avec plus de réalisme la situation financière du pays qui nécessite une prise en charge urgente pour affronter la phase après-Covid-19.

[Lire en page 2](#)

© Photo : D.R

L'action commerciale sera moralisée

## Mettre fin à l'anarchie dans les marchés

Sud et Hauts-Plateaux

Une feuille de route pour développer l'utilisation des énergies durables

Le Ramadhan se termine dans quelques jours et il n'est pas exagéré d'affirmer que cette année, il a été marqué par la rupture avec les pratiques de hausse vertigineuse des prix qui s'étaient imposées comme une fatalité depuis de très longues années. Ce constat fait par les Algériens est naturellement partagé par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui estime que les prix de la majorité des produits de consommation étaient «raisonnables» et à la portée de tous, en dépit de la conjoncture particulière que traverse le pays en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et du confinement sanitaire.

[Lire en page 4](#)

L'âge de départ à la retraite

## Les clarifications du DG de la CNR

Débat sur l'amendement de la Constitution : Les recommandations de l'ARAV pour les médias audiovisuels

«Le directeur général de la Caisse nationale de retraite (CNR), Slimane Melouka, a saisi l'occasion de son intervention, hier matin, sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, pour clarifier plusieurs points concernant le système de retraite sur lesquels il y avait une certaine confusion. Le DG de la CNR est revenu sur le décret exécutif publié au Journal officiel du 6 mai 2020, qui met en application les dispositions de l'article 6 de la loi du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative à la retraite.

[Lire en page 3](#)



Enseignement supérieur : Reprise des cours à partir de la troisième semaine d'août

[Lire en page 3](#)

**khenchela**

**Krikou insiste sur le soutien de l'Etat à la femme rurale dans les zones d'ombre**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a insisté à Khenchela sur le soutien de l'Etat à la femme rurale dans les zones d'ombre.

**alger-aid el fitr**

**Plus de 2.000 vêtements au profit d'enfants nécessiteux et orphelins**

La direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger s'attèle à lancer, vers la fin du mois sacré du Ramadhan, une opération de distribution de plus de 2.000 habillements en faveur des enfants orphelins et ceux issus des familles nécessiteuses et ce, à l'occasion de l'Aid El Fitr, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de cette direction.

**adrar**

**Acheminement de 3.500 colis alimentaires aux familles nécessiteuses**

Une caravane de solidarité s'est ébranlée dimanche depuis Adrar, acheminant 3.500 colis alimentaires destinés aux familles nécessiteuses dans les zones d'ombre de la wilaya, sur initiative conjointe des ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme et de l'Agriculture et du Développement rural.



Débat du PLFC 2020 à l'APN du 31 mai au 4 juin

## Elever le débat sur de réelles perspectives de sortie de crise

**Le débat en plénière du projet de loi de Finances complémentaire prévue du 31 mai au 4 juin risque d'être houleux et loin d'être exhaustif dans la prise en compte de tous les volets financiers visant à amortir le choc d'une crise financière sans précédent. Néanmoins, il permettra d'aborder avec plus de réalisme la situation financière du pays qui nécessite une prise en charge urgente pour affronter la phase après-Covid-19.**

Une situation peu reluisante qui impose la mise en place des mesures drastiques afin de faire face aux frémissements économiques dus principalement à la crise pétrolière mondiale doublée d'une crise sanitaire conduisant le pays à prendre des dispositions urgentes et austères. Lors de la présentation, hier, du projet de loi de Finances complémentaire 2020 (LFC), devant les membres de la Commission des finances de l'APN, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouiyi a reconnu la situation financière « peu confortable » du pays, amenant l'Etat à procéder à la réduction des ressources du pays. Pour établir un équilibre budgétaire, l'Etat a revu le prix référentiel du baril à 30 dollars au lieu de 50 dollars comme fixé initialement dans le LFC 2020, en inadéquation avec la situation actuelle. « Le projet de loi de Finances complémentaire est calculé sur un prix référentiel de 30 dollars le baril de pétrole contre 50 dollars », a indiqué le premier argentier du pays qui est revenu lors de son intervention, hier, sur les différentes propositions fiscales introduites dans le PLFC 2020 dont le remplacement de l'impôt sur le patrimoine par l'impôt sur la fortune, avec « élargissement du champ des personnes auxquels il sera imposé et l'augmentation de sa valeur selon un barème progressif ». Ainsi la suppression de l'impôt sur le revenu global pour les salaires inférieurs à 30.000 dinars, également au cœur de ce projet de loi de Finances complémentaire. Il est prévu, d'autre part, pour soutenir la relance économique, notamment industrielle, l'exonération fiscale et l'exemption des droits de douanes au profit de certaines activités stratégiques, à l'instar des industries mécaniques et électroniques



■ Les industries mécaniques et électroniques bénéficieront d'un nouveau régime préférentiel. (Photo : D.R)

qui bénéficieront d'un nouveau régime préférentiel, excluant de ces branches les collections destinées à l'industrie de l'assemblage et montage automobiles (CKD). Une activité jugée

### Communication et débat en ligne : Djeridene active via la plate-forme numérique «Sahrtech»

Depuis sa désignation à la tête du nouveau ministère de la Micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance, Yassine Djeridene a promis de soutenir et de démocratiser l'utilisation des nouvelles technologies au service de la connaissance et de l'économie nationale.

Un créneau indispensable considéré comme un précurseur de la prospérité économique et l'épanouissement financier, les nouvelles technologies sont un atout à exploiter et à introduire dans chaque secteur. Une première dans son genre, le ministre de la tutelle aurait présenté à travers la plate-forme d'échange « Sahrtech », diffusée via les réseaux sociaux, la feuille de route pour le développement de son secteur, dimanche soir, comme l'avait annoncé l'organisateur à l'Agence presse service (APS).

Le premier responsable du secteur présentera sa feuille de route via la plate-forme « Sahrtech », permettant ainsi au large public de suivre sa présentation. Lors de ce webinar, M.Djeridene rappellera les différentes décisions prises par le gouvernement en faveur du développement de son secteur, et ce, en parallèle de la présentation de la feuille de route de son ministère. La communication à distance permettra aux abonnés et aux citoyens de poser des questions et d'interagir avec le ministre sur des sujets liés à leurs préoccupations relevant du domaine des nouvelles technologies ou des startups. Un secteur en émergence qui nécessite un important intérêt. Rappelons-le, M. Djeridene avait annoncé lors d'un passage sur les ondes de la radio nationale la création d'un fonds de soutien aux startups visant à ainsi à développer l'économie numérique, qui a du retard à rattraper. Cette transition vers l'économie numérique est indispensable pour soutenir l'économie nationale et surtout encourager les jeunes porteurs de projets.

Cette séance de débat à distance permettra, en effet, aux jeunes qui activent dans le domaine de l'innovation et de la micro-entreprise et des Start-up, ainsi que des experts de l'économie du savoir, de s'informer sur les différentes perspectives du secteur. Cette nouvelle plate-forme « a été initiée par les organisateurs de l'Algeria Start-up Challenge, événement parrainé par le Premier ministre sous l'égide du ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'économie de la connaissance.

Accessible à partir de la page facebook de l'Algeria Start-up challenge », a fait savoir la même source, ajoutant qu'elle traite des sujets d'actualité qui « préoccupent les Algériens en général et les spécialistes du secteur de l'entrepreneuriat innovant, en particulier».

Samira Takharboucht

infructueuse et budgétivore. La raison pour laquelle l'Etat a autorisé l'importation à nouveau des véhicules touristiques neufs qui seront soumise à un nouvel barème de taxes. Même chose pour les produits pétroliers. Désormais et selon les nouvelles dispositions du PLFC 2020, « les opérateurs des industries mécaniques et électronique et appareils électroménagers bénéficieront d'une exemption des droits de douane et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les matières premières importées ou acquises localement ainsi que sur les composants acquis auprès des sous-traitants ». Des mesures incitatives qui visent à encourager les opérateurs à atteindre un taux d'intégration nationale favorable à l'émergence d'industries réelles. Pour réduire, par ailleurs, le préjudice du Covid-19 sur les activités économiques dans le Sud du pays, le PLFC 2020 propose « la reconduction pour une période de cinq (05) années supplémentaires, l'avantage fiscal accordé aux titulaires de revenus exerçant leurs activités dans les régions du Grand Sud algérien ». Chaque élément nouveau apporté aux différentes dispositions sera détaillé et débattu dans quinze jours. Souvent contesté par les professionnels des métiers non commerciaux, à l'instar des avocats, le régime de l'impôt forfaitaire unique sera reformulé. Le régime de la déclaration contrôlée sera supprimé. Dans ce cadre, le PLFC 2020 propose la simplification du régime de l'IFU notamment, par l'abandon de la contractualisation de cette im-

**REPÈRE**

7.201 cas confirmés et 555 décès jusqu'à hier

**Tebboune réunit le Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19**

Une réunion de haut niveau sur les dernières évolutions de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et la situation sanitaire dans le pays a été tenue hier à Alger sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune. En effet, le président de la République a réuni les membres du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

Selon le communiqué officiel rendu public hier après-midi où aucune information sur les résultats de la réunion n'avait encore filtré, la réunion a été tenue au siège de la présidence en présence du Premier ministre Abdelaziz Djerrad, du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer et du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. La même source a, également, indiqué la présence à la réunion du ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed et le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la présidence, Belaïd Mohand Oussaïd. Une réunion qui pourrait se solder par un ensemble de nouvelles mesures ou d'une réadaptation de celles déjà en cours pour faire face à la pandémie. Nous-y reviendrons. A noter, par ailleurs, que les statistiques relatives aux cas confirmés atteints du coronavirus sont inquiétantes et grimpent depuis plusieurs jours même si le nombre de patients guéris est aussi en hausse. Le dernier bilan communiqué hier par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, a fait état de 182 nouveaux cas confirmés et sept nouveaux décès durant les dernières 24 heures où il a été, également, enregistré, 118 guérisons. En somme, jusqu'à hier après-midi, les statistiques du coronavirus répartis sur les 48 wilayas se résumaient en 7 201 cas confirmés, 555 décès et 3 626 patients guéris après traitement au protocole de la Chloroquine.

Radia Zerrouki

position. La révision du régime fiscal est au cœur de ce PLFC 2020 et tend à soutenir les caisses de l'Etat qui prévoit de renforcer et moderniser le recouvrement fiscal et renforcer la contribution de la fiscalité ordinaire et ne plus dépendre principalement de la rente pétrolière.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

L'âge de départ à la retraite

## Les clarifications du DG de la CNR

**Le directeur général de la Caisse nationale de retraite (CNR), Slimane Mellouka, a saisi l'occasion de son intervention, hier matin, sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, pour clarifier plusieurs points concernant le système de retraite sur lesquels il y avait une certaine confusion. Le DG de la CNR est revenu sur le décret exécutif publié au Journal officiel du 6 mai 2020, qui met en application les dispositions de l'article 6 de la loi du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative à la retraite.**



■ La nomenclature fixant les modalités de départ à la retraite anticipée sera fixée ultérieurement. (Photo : D.R)

Ainsi, pour l'âge légal du départ obligatoire à la retraite, il reste fixé à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes. Il rappelle les circonstances dans lesquelles avait été autorisée le départ à la retraite sans condition d'âge ou à « la proportionnelle », ce qui est connu sous le nom de retraite anticipée. En ce qui concerne les professions qui pourraient toujours bénéficier du privilège de la retraite anticipée, à cause notamment du facteur de pénibilité, le DG de la CNR a indiqué que la nomenclature n'est pas encore fixée. En 2016, un texte législatif a stipulé le retour à l'âge légal du départ à la retraite qui a été ramené à 60 ans pour l'homme et à 55 ans pour la femme, ajouta-t-il. En outre, le DG de la CNR rappelle que le décret exécutif publié au Journal officiel du 6 mai 2020, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et qui met en application les dispositions de l'article 6 de la loi du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative à la retraite, fixe les modalités qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses qui le souhaitent, de poursuivre leur activité au-delà

de l'âge légal de la retraite de 60 ans, dans la limite de 5 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 65 ans. Le travailleur ou la travailleuse ayant opté pour la poursuite de son activité après l'âge légal de la retraite doit formuler une demande écrite, datée et signée par ses soins, déposée auprès de l'organisme employeur, au moins, 3 mois avant l'âge légal de départ à la retraite. Le travailleur ou la travailleuse concerné peut transmettre sa demande de poursuite de l'activité à l'organisme employeur, le cas échéant, par tous les moyens y compris par lettre recommandée avec accusé de réception. L'employeur ne peut prononcer la mise

à la retraite du (de la) travailleur (se) unilatéralement pendant la durée de 5 ans. Le travailleur ou la travailleuse ayant poursuivi son activité après l'âge légal de la retraite et qui souhaite bénéficier de la retraite avant l'âge de 65 ans, est tenu de formuler une demande de retraite 2 mois, au moins, avant la date de départ à la retraite envisagée. L'employeur peut décider la mise à la retraite d'office du travailleur ou de la travailleuse, à compter de l'âge de 65 ans révolus et plus. Il est clair que la poursuite de l'activité au-delà de l'âge légal de 60 ans (pour les hommes) ou 55 ans (pour les femmes), jusqu'à 65 ans,

relève de la volonté du travailleur ou de la travailleuse concernés. Il ne s'agit pas d'une obligation imposée au travailleur ou à la travailleuse, mais d'un choix volontaire. Slimane Mellouka a également évoqué les augmentations des pensions de retraite à compter du 1er mai 2020, qui ont coûté 40 milliards de DA. La revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2020, est fixée à des taux oscillant entre 2 et 7% en fonction de leurs montants et entrera en application en juin 2020 avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.

Lakhdar A.

■ Débat sur l'amendement de la Constitution

## Les recommandations de l'ARAV pour les médias audiovisuels

Une série de recommandations versant dans la régularisation du rôle des médias audiovisuels dans le débat relatif à la révision de la constitution a été annoncée dimanche par l'ARAV. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a, selon un communiqué rendu public dimanche, émis une série de recommandations visant à réguler le rôle des médias audiovisuels dans l'encadrement du débat relatif à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet d'amendement de la Constitution. « Les recommandations et directives visaient à réguler le rôle des médias audiovisuels dans l'accompagnement de l'effort national et l'encadrement du débat relatif à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet d'amendement de la Constitution, eu égard à son importance et pour asseoir de nouvelles bases pour l'Algérie nouvelle », indique la même instance rapporté par l'APS. Ainsi, il est précisé que « Cette démarche découle de la responsabilité sociale et du rôle efficace que jouent les médias audiovisuels à l'effet de sensibiliser et de garantir, autant que faire se peut, l'enrichissement et le débat de la mouture de la Constitution dans le cadre du respect des règles professionnelles et

d'éthique ». Il est de même noté que ces recommandations soulignent « l'importance d'un débat approfondi et d'un enrichissement constructif à même de permettre à tout un chacun d'accéder aux informations vraies sur le contenu de la mouture de la Constitution qui reste perfectible » et de contribuer à l'élargissement de la concertation et du débat pour inclure les différentes franges de la société. Selon l'agence officielle, les orientations de l'ARAV appellent à « traiter avec objectivité et impartialité et encadrer le débat dans le respect des opinions différentes et des normes professionnelles et d'éthique », tout en « s'engageant à garantir la diversité et la participation des différentes sensibilités et orientations intellectuelles et politiques, ainsi que les composantes culturelles et linguistiques dans toutes formes et type de couverture médiatique, à même d'assurer une couverture au niveau national et également impliquer notre communauté à l'étranger ». Elle recommande également « d'impliquer la catégorie des jeunes dans les débats, étant l'avenir de l'Algérie », de « prendre en considération la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en leur

assurant les moyens nécessaires et appropriés qui leur permettent de participer au débat et à son enrichissement, et d'impliquer les spécialistes et les professionnels dans les différents programmes d'information ou de débat, les entrevues et les émissions de débat, en confiant cette tâche à des journalistes compétents qui maîtrisent ce dossier ». A ce propos, l'ARAV souligne qu'il « est interdit, lors de la diffusion de programmes radio et télévisuels dédiés au débat de la mouture de la Constitution sur leurs sites électroniques ou sur les pages des réseaux sociaux, de faire un montage ou d'en extraire des passages, de manière à entamer l'essence même du contenu original ou de déformer son véritable sens ». « L'ARAV a, en outre, condamné, énergiquement, les campagnes de provocation et le discours de haine, véhiculés par certains sur les réseaux sociaux et appelle, par ailleurs, au strict respect des conditions d'hygiène et de prévention lors des couvertures ou dans les studios de diffusion de programmes y afférents », conclut la même source.

Radia Z.

Enseignement supérieur

Chems Eddine Chitour

## Reprise des cours à partir de la troisième semaine d'août

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Chems Eddine Chitour, a annoncé hier en ce qui concerne la rentrée universitaire qu'elle va se dérouler à partir de la troisième semaine d'août. Il s'agira au début, poursuit-il, de rattraper le mois et demi des cours manquants et par suite, organiser les examens. S'agissant des examens des étudiants de dernière année, le ministre assure, que tout va être fait afin qu'ils soutiennent entre les mois de juin et septembre.

M. Chitour, a indiqué par ailleurs, lors de son intervention sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, que « L'Algérie a raté son entrée dans le 21<sup>e</sup> siècle », en ajoutant qu'il devrait tout faire pour prendre le train de la modernité et celui, de la science, du savoir-faire et des nouvelles technologies », pour « penser son futur ».

Le ministre a relevé, à ce titre la chance qu'a le pays de posséder le campus de Sidi Abdallah, « qui n'est pas encore opérationnel », mais dont l'ambition, annonce-t-il, est d'y implanter toutes les grandes écoles permettant de donner une visibilité d'avenir à la nation. Parmi les établissements appelés à être créés sur ce site, il mentionne des écoles de mathématique, de physique, d'informatique, d'intelligence artificielle, de robotique et d'un ensemble de matières pour y développer les technologies de pointe et cela, ajoute-t-il, « quelle que soit la santé financière du pays ». Pour le ministre, le plus important sera de garder les éléments qui y auront été formés, et pour cela, leur créer des statuts particuliers, de manière à ce qu'ils choisissent de rester dans un pays qui, jusqu'alors, « a formé pour l'étranger », avançant les chiffres de 20 000 à 25 000 hauts diplômés « partis vers d'autres cieux ». Dans ce campus, poursuit-il vont également être implantés, au titre « d'une autre vision », des écoles de médecine, de sciences économiques quantitatives, de droit de la mer, de l'espace ainsi que des conflits internationaux, « afin, souligne-t-il, d'être en phase avec ce qui se passe ailleurs ». Ainsi, selon lui il faudrait changer le cursus de l'université traditionnelle d'une manière progressive, tout en protégeant les 20 000 cadres dont elle dispose présentement. Pour contribuer à donner corps à ce grand chantier, le professeur Chems Eddine Chitour signale qu'il va être fait appel aux chercheurs expatriés algériens installés notamment aux États-Unis, en France, en Australie lesquels, indique-t-il, vont venir y enseigner leur savoir.

Manel Z.

### BRÈVE

Justice

#### Le DG de la PCH placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le Tribunal de Dar El-Beïda (Alger) a ordonné, dimanche, le placement du Directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Tarek Djaboub, en détention provisoire, pour passation de marchés en violation de la législation, a-t-on appris de source judiciaire. Le juge d'instruction a ordonné, aussi, le placement en détention provisoire pour le même chef d'accusation du directeur des achats Kamel Slimani et du sous-directeur en charge des équipements médicaux, Abdellatif Tali et le placement sous contrôle judiciaire du directeur de la finance et de la comptabilité, Farid Chibane.

Agence

L'action commerciale sera moralisée

## Mettre fin à l'anarchie dans les marchés

Certes, a-t-il souligné, est liée à l'action de l'ensemble des cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture, les agents de contrôle commercial, mobilisés au niveau national, ainsi que les commerçants, fellahs, éleveurs, industriels et services de sécurité qui ont contribué à la stabilité du marché en ce mois sacré. Elle a pu être réalisée grâce à la coopération entre les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du développement rural, de l'Industrie et des services de sécurité (police et Gendarmerie nationale), des commerçants, et de l'Association de protection du consommateur. Au centre de cette coopération, il y a le travail de la commission mixte (ministère du Commerce et ministère de l'Agriculture et du développement rural), chargée du suivi et de l'organisation des marchés en ce mois sacré. La commission tiendra une réunion avant la fin de Ramadhan, qui sera présidée par les deux ministres et dédiée à une évaluation globale des actions qu'elle a menées durant le mois sacré. Cette commission mixte est appelée d'élargir ses missions pour suivre et d'organiser le marché tout au long de l'année et non seulement durant le

**Le Ramadhan se termine dans quelques jours et il n'est pas exagéré d'affirmer que cette année, il a été marqué par la rupture avec les pratiques de hausse vertigineuse des prix qui s'étaient imposées comme une fatalité depuis de très longues années. Ce constat fait par les Algériens est naturellement partagé par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, qui estime que les prix de la majorité des produits de consommation étaient «raisonnables» et à la portée de tous, en dépit de la conjoncture particulière que traverse le pays en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et du confinement sanitaire.**

Ramadhan, a fait savoir Kamel Rezig. Des préparatifs sont également en cours pour la mise en place d'une commission de moralisation de l'action commerciale regroupant des représentants des ministères du Commerce, de l'Agriculture, des Finances et de l'Industrie ainsi que des services de sécurité en vue de mettre fin à l'anarchie dans les marchés. Intervenant mercredi lors de la deuxième réunion de la commission mixte (ministère

du Commerce et ministère de l'Agriculture et du développement rural), chargée du suivi et de l'organisation des marchés en ce mois sacré, Kamel Rezig s'est félicité de «la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan par rapport aux années précédentes», ajoutant que «les prix de la majorité des produits de consommation sont à la portée de tous». Il a précisé que la situation exceptionnelle que traverse le pays, en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement sanitaire ont entraîné l'annulation du programme des foires, points de vente et ventes promotionnelles, prévues initialement. Le ministre a souligné que les interventions ont contribué à la stabilité du marché en termes d'approvisionnement, de disponibilité et de prix, affirmant que tous ces facteurs réunis «ont fait que les prix de 90% des produits de consommations soient raisonnables et à la portée du citoyen modeste, d'une part et satisfaisants pour les commerçants et les agriculteurs et non préjudiciables à leurs intérêts, d'autre part». Evoquant également les fluctuations enregistrées ces derniers jours dans les prix des viandes blanches, notamment le poulet, Kamel Rezig

affirmé que toutes les mesures ont été prises en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour approvisionner le marché et trouver les moyens de proposer «des prix raisonnables», qui soient satisfaisants tant pour les éleveurs que pour le citoyen. Par ailleurs, le ministre du Commerce a coprésidé, dimanche avec le ministre délégué chargé du Commerce extérieur Aissa Bekaï, les travaux d'un comité de réflexion dédié à l'examen du principe de spécialisation des opérateurs économique vendeurs en l'état et le cahier des charges régissant leur activité, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Autre initiative lancée par le ministère du Commerce : la vente en détail ou en gros des appareils électroménagers, destiné pour le chauffage durant la saison de l'hiver prochain doit s'accompagner d'un détecteur de CO2. Face à l'ampleur des dégâts causés par le monoxyde de carbone, qui fait des centaines de victimes par an dans le pays, le ministère du Commerce va imposer le détecteur de gaz en accompagnement de l'appareil lors de sa vente.

Lakhdar A.

CNIFA

Aviculture

## Des mesures de réorganisation en perspectives

Elaborer un fichier national des aviculteurs est l'une des mesures prévues par le ministère de l'Agriculture en vue d'organiser la filière et mettre fin à l'anarchie. En effet, le ministre Omari qui a présidé samedi au siège de son département, une réunion consacrée à l'évaluation et au suivi de l'opération de développement et d'organisation de la filière avicole, a insisté devant ses cadres centraux du secteur et des représentants du Conseil national interprofessionnel de la filière aviculture (CNIFA), sur l'urgence de réorganiser l'activité.

Selon un communiqué de ce département, la réunion a fait état de plusieurs «mesures prises pour organiser et restructurer la filière, à travers l'activation de la numérisation, l'élaboration d'un fichier national pour maîtriser toutes les données et le recensement global des avicultures au niveau de toutes les wilayas, et ce avec la contribution de tous les acteurs de la filière sur le terrain». Selon la même source, le ministre a également donné des instructions pour faciliter les mesures relatives au développement et à l'investissement dans cette filière notamment la construction d'abattoirs et la valorisation des sous-produits avicoles à travers tout le territoire national. Concernant la régulation des prix de volaille, M. Omari a souligné, après avoir écouté les préoccupations soulevées par les professionnels de cette filière, la nécessité d'une organisation et d'une coordination efficaces entre les opérateurs et les offices de régulation concernés (ONILEV et ONAB), les services agricoles, la Chambre agricole et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) afin d'atteindre les objectifs stratégiques tracés à court et moyen termes, notamment en ce qui concerne la stabilité des prix et l'équilibre du marché. Le ministre rapporté, par l'APS, a instruit sur la nécessité de soutenir et protéger en permanence les petits éleveurs et professionnels. «Par ailleurs, il a instruit les établissements publics et privés d'accélérer l'activation du plan visant à mettre sur le marché un stock important de viandes blanches, afin de réguler le marché, de casser les prix et de mettre fin à toutes les tentatives de monopole et de spéculation», indique la même source. Et d'ajouter : «Dans ce cadre, le ministre a rassuré les consommateurs de la disponibilité de quantités suffisantes de viande blanche et de la garantie d'un approvisionnement continu et stable du marché en vue de préserver les revenus des éleveurs, tout en améliorant la couverture vétérinaire et en encadrant les petits éleveurs dans les zones isolées». Le compte-rendu de la réunion note, par ailleurs, que de leur côté, les membres du bureau du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA) «se sont félicités du soutien apporté par le ministère et de son engagement à renforcer l'adhésion de tous les membres actifs et à mobiliser tous les efforts nécessaires pour développer la filière avicole et le secteur agricole en général».

Radia Z.

Radia Z.

Sud et Hauts-Plateaux :

## Une feuille de route pour développer l'utilisation des énergies durables

Développer l'utilisation des énergies durables dans différents secteurs notamment l'agriculture au Sud et dans les Hauts-Plateaux est à l'ordre du jour d'une feuille de route interministérielle en cours d'élaboration. C'est ce qui a été annoncé dimanche à Alger lors d'un point de presse conjoint de quatre ministres intervenant en marge d'un atelier sur l'utilisation des différentes énergies dans le secteur agricole. « Cette feuille de route doit optimiser les efforts des quatre secteurs concernés pour asseoir une agriculture durable dans le but de renforcer la sécurité alimentaire du pays tout en rationalisant les importations agro-industrielles », a indiqué Cherif Omari, le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Il souligne que « la dynamique d'investissement dans le secteur agricole dans les régions évoquées, a besoin de sources d'énergie nécessaires aux exploitations agricoles, notamment celles se trouvant loin du réseau électrique national, et ce, notamment en s'appuyant sur les innovations permettant d'exploiter des énergies alternatives ». Il s'agit, entre autres, selon le ministre du photovoltaïque mais aussi la biomasse et la méthanisation.

Intervenant dans le même point de presse, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a fait savoir que la

stratégie de son secteur écarte désormais l'installation de lignes de moyenne et de basse tension sur de longues distances. Ceci au profit des outils qu'offre la transition énergétique devant permettre de couvrir l'ensemble des périmètres agricoles éloignées du réseau à plus de 50 km environ. «Nous avons tracé un programme avec Sonelgaz pour l'installation de 50 MW en énergie solaire afin d'éliminer les unités de production électrique fonctionnant au diesel dans le Sud du pays», a-t-il affirmé, précisant que la production électrique consomme annuellement 20 milliards m<sup>3</sup> de gaz naturel, ce qui pèse sur le budget de l'Etat. M. Arkab a, également, indiqué que Sonelgaz travaille sur le raccordement électrique de 2.800 périmètres agricoles répertoriés.

Il a ainsi fait savoir que près de 990 périmètres ont d'ores et déjà été raccordés. Rapporté par la radio nationale, le ministre de l'Energie a également rappelé que son département compte installer 4.000 MW de renouvelable entre 2020 et 2024, répartis en huit lots de 500 MW couvrant toutes les régions du Sud et des Hauts-Plateaux mais également dans certaines régions du Nord du pays. Cela permettra, selon lui, d'économiser à terme 50 milliards m<sup>3</sup> de gaz. Pour ce qui est de la baisse des budgets né-

cessité par la crise économique actuelle, M. Arkab a assuré que ces projets énergétiques sont considérés comme des priorités non impactées par la réduction des budgets de l'Etat car entrant dans la promotion de l'économie nationale.

Pour sa part, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, œuvre pour le développement 1.000 MW d'ici 2030, dont 500 MW à horizon 2024. « Ceci permettra d'irriguer 180.000 hectares dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux », a-t-elle noté.

Le quatrième ministre ayant intervenu en marge de la rencontre intersectorielle, celui de la Microentreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene, qui a plaidé pour que soit pris en considération l'aspect de long terme quant aux investissements liés au renouvelable.

De son côté, le ministre délégué chargé de l'Agriculture saharienne et des Montagnes, Foued Chehat, a indiqué que les différents ateliers organisés entre les cadres des ministères concernés prendront en considération plusieurs facteurs versant dans les mêmes objectifs pour des meilleurs résultats au profit du Sud et des Hauts-Plateaux.

## INFOS EXPRESS

Chambre de l'artisanat et des métiers de Relizane

### 1.500 bavettes distribuées

La Chambre de l'artisanat et des métiers traditionnels de la wilaya de Relizane a distribué hier, environ 1.500 bavettes à des citoyens devant le marché couvert au centre-ville de Relizane, en coordination avec l'association «Culture et espoir» et la maison de la couture et de la broderie. Les membres participant à cette opération ont sensibilisé les citoyens sur la nécessité du port de la bavette et la prise de mesures de prévention dans leur intérêt. La directrice de la Chambre de l'artisanat et des métiers traditionnels, a considéré que la participation de la Chambre à ce genre d'opérations, va permettre de réduire ou d'éradiquer cette épidémie, à travers la fabrication de bavettes de protection par les artisans de la wilaya de Relizane. La Chambre qui supervise la fabrication des bavettes, les a réservé selon le même responsable au début l'opération, aux hôpitaux et à la direction de la santé, alors que cette fois-ci ils ont été destinés aux citoyens dans le cadre d'une opération de sensibilisation.

N. Malik

## Le maire de Tlemcen à La Nouvelle République Redonner à la capitale des Zianides son image florissante d'antan

**Enfin la désignation de l'actuel président de la commune de Tlemcen, en l'occurrence Boudjenane Khouani, n'est pas fortuite puisque pour le commun des citoyens, l'image de la ville augure d'un avenir mirobolant pour une ville ayant perdu ses repères d'ailleurs.**



Une fois installée, cette personnalité n'a cessé d'apporter le changement qu'il fallait faire auparavant, à savoir la présence permanente de ce responsable dans la ville, faisant preuve de rigueur et de détermination afin de concrétiser son programme de développement et répondre aux aspirations des

citoyens de sa commune nous déclara ce responsable lors d'une brève entrevue. Ce dernier mène d'importantes actions de nettoyage au profit de plusieurs cités et quartiers d'habitations connues pour la présence d'immondices. Après une grande lessive entamée depuis son installation quant à l'éclairage pu-

blic, samedi dernier, il a mobilisé tous ses services techniques pour rétablir l'éclairage, une opération réalisée à travers tous les endroits où celui-ci faisait défaut. Cette initiative a été accueillie avec un grand soulagement par les citoyens qui lui souhaitent beaucoup de réussite dans sa nouvelle mission. **S.T. Smain**

## Covid-19-Mila : plusieurs projets du secteur des travaux publics au point mort



Pas moins de 9 projets relevant du secteur des travaux publics sont à l'arrêt dans la wilaya de Mila en raison de la crise sanitaire du coronavirus que traverse actuellement le pays, a indiqué, dimanche le directeur local de ce secteur, Abdellah Sellai. (Photo > D. R.)

## Campagne de pêche au thon rouge : participation de trois thoniers à Chlef



Trois thoniers de la wilaya de Chlef participeront à la campagne de pêche au thon rouge en haute mer internationale, prévue pour la période du 26 mai au 1<sup>er</sup> juillet prochain, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale de la Pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

(Photo > D. R.)

## Aïd El Fitr

## La nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée au vendredi

La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual pour l'année 1441 de l'hégire a été fixée au vendredi prochain, a indiqué hier

un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des wakfs. Une conférence consacrée à la nuit du doute sera organisée après la prière du Maghreb à Dar El Imam (El Mohammadia, Alger) et sera retransmise en direct par les médias audiovisuels, ajoute

la même source. Le ministère des Affaires religieuses a renouvelé, à cet effet, le souhait que Dieu, Tout-Puissant, préserve l'Algérie et l'humanité toute entière contre la pandémie du nouveau coronavirus.

Agence

## Boumerdès

## Les parents d'élèves inquiets !

Les élèves, tous paliers confondus, sont traumatisés depuis qu'ils ont quittés les bancs des classes à cause de la pandémie du coronavirus « santé oblige », ils sont atteints d'une psychose alarmante, perturbatrice dans leur mental psychologique, psychique depuis que les dates des examens et le suspense des modalités de passage ont été communiqués : des appréhensions et des soulagements. Les parents d'élèves pensent que le passage d'un niveau à un autre pour les cycles primaire, moyen et secondaire qui doivent s'effectuer sur la base du calcul de la moyenne des premier et deuxième trimestre n'a pas été bien réfléchi. Les notes d'admission au sein d'un même palier doivent être revues à la baisse, car justifier d'une moyenne de 4,5 sur 10 pour passer d'une classe à une autre au primaire et de 9 sur 20 pour le moyen et le secondaire, les parents d'élèves pensent qu'une exception doit être faite à cet effet pour cette année traumatisante et que la note de 7 sur 10 est largement suffisante pour les élèves du moyen et du secondaire et de 3 sur 5 pour le primaire et aussi il ne faudrait pas que des élèves soient sujets à l'exclusion car la déperdition scolaire doit être évitée coûte que coûte. Le ministre de l'Education, en collaboration avec les syndicats de l'éducation, doivent trancher à ce sujet et mettre les enfants dans de bonnes conditions psychologiques, car certains parents d'élèves se disent

inquiets des répercussions que cela pourraient avoir pour les élèves. Il faut donner plus de chances pour l'élève car pédagogiquement dans l'année scolaire il existe trois compositions qui relativise qu'un élève risque de ne pas avoir une bonne moyenne sur les deux trimestres mais qu'il arrive à se rattraper au troisième et qui offre toutes les chances de passage au palier supérieur. En effet, si on tient compte de la moyenne de passage même réduite à 9 sur 20, des élèves avec 8,75 sur 20 risquent l'exclusion si leur âge dépasse les 16 ans et ceci conformément à la législation scolaire et là est le point noir. L'échec scolaire est à l'origine des malaises qui accablent la société, la dérive sociale, sous les auspices de sous-sociétés mutilées, intellectuellement et socialement marginalisées que le système éducatif a produit en animant la négation de l'humain chez qui il n'a pas favorisé la réussite scolaire et en qui il a, en contre-partie, éveillé la part obscure du «Moi», se veut être aujourd'hui l'expression d'une loi. Aujourd'hui, force est de constater que l'école ne sait plus répondre aux attentes légitimes et aux besoins réels de la collectivité, cette situation alarmante due en grande partie à l'absence de vision et à une mauvaise articulation entre les différents paliers du système éducatif, a été aggravée par une insuffisante liaison avec l'environnement interne et le manque d'ouverture sur l'universel et qui ont

pesé lourdement dans le processus de dégradation générale. Donc, il faut revoir les décisions qui ont été prises et que peut-on tirer de ces décisions est le fait d'accorder plus de chance à nos enfants de continuer leur scolarité le plus normalement du monde car le fait d'appliquer la moyenne de 4,5 sur 10 et 9 sur 20 pour le moyen et le secondaire va aboutir à la déperdition scolaire car parmi les défis de l'avenir auxquels nous devons faire face, celui de l'éducation est le plus difficile et le plus complexe mais aussi le plus chargé d'espérance et le plus passionnant à relever parce qu'il détermine, à la fois l'avenir des générations futures, l'équilibre harmonieux de notre société et conditionne le développement économique, scientifique et technologique de notre pays ainsi que le rayonnement de la personnalité et de sa culture dans le monde, la question qui se pose : «Qu'a-t-on offert à nos enfants? Si ce n'est des grèves répétitives, des élèves qui n'ont pas bien été pris en charge par les enseignants et maintenant que la pandémie du coronavirus (Covid-19) a obligé les enseignants, les élèves, les écoles, les collèges, les lycées, les universités à une grève qui ne dit pas son nom : jamais au grand jamais, pareille situation n'a existé auparavant, le coronavirus nous a perturbé totalement, il a changé notre façon de vivre. Mais ne dit-on pas qu'à toute chose malheur est bon?

Kouider Djouab

## INFOS EXPRESS

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)

## Arrestation de 7 suspects impliqués dans une rixe

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, nous apprenons que les policiers de la sûreté de daïra d'Aïn Beïda ont procédé à l'arrestation de 7 individus suspects dans une affaire de bagarre sur la voie publique. Les faits de cette rixe remontent au 15 mai lorsque les agents de l'ordre ont été alertés qu'une querelle accompagnée d'injures et de coups avait éclaté entre des membres de 2 familles au niveau de la cité Kadri Mohamed appelée communément «La Zaouia». L'intervention immédiate des policiers a permis de mettre fin à cette bagarre et par la même arrêter 7 suspects impliqués dans cette affaire de rixe sur la voie publique.

A. Remache

## Découverte et destruction d'une casemate pour terroristes à Aïn Defla

Un détachement de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a découvert et détruit samedi une casemate pour terroristes contenant plus de cinq quintaux de denrées alimentaires et divers objets près de la commune de Zeddine dans la wilaya de Aïn Defla, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 16 mai 2020, une casemate pour terroristes contenant cinq quintaux et 73 kilogrammes de denrées alimentaires, une plaque photovoltaïque, ainsi qu'une quantité de médicaments, des effets vestimentaires et de couchage, et divers objets, et ce, lors de l'opération de fouille et de ratissage, toujours en cours, près de la commune de Zeddine, wilaya de Aïn Defla en 1<sup>ère</sup> Région Militaire», a précisé le MDN.

Agence

## Révision de la Constitution La dimension écologique renforcée

→ La dimension écologique dans la Constitution actuelle, adoptée en 2016, s'est vue renforcée par les propositions du comité d'experts chargé de préparer la mouture de la révision constitutionnelle soumise au débat.

On y trouve les mots-clés de l'écologie classique : développement durable, changements climatiques, utilisation rationnelle des ressources naturelles, protection de l'environnement... Dans le Préambule (partie intégrante de la Constitution), «la dégradation de l'environnement et les conséquences négatives du changement climatique» sont citées comme préoccupation nationale, dont découle le souci, explicité, de «garantir la protection du milieu naturel, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures». L'économie algérienne, qui se veut «productive et compétitive», est inscrite dans le cadre d'un développement durable. Le rôle écologique de l'Etat est souligné par l'article 20 : «L'Etat veille à assurer un environnement sain en vue de protéger les personnes ainsi que le développement de leur bien-être,

améliorer la qualité de vie et assurer une éducation continue aux risques environnementaux, l'utilisation rationnelle de l'eau, des énergies fossiles et autres ressources naturelles, la protection de l'environnement dans ses dimensions terrestre, maritime et spatiale en prenant les dispositions adéquates pour réprimer les pollueurs». L'exigence de l'économie de l'eau est exprimée dans l'article 64 : «L'Etat doit veiller à la rationalisation de l'exploitation de l'eau et sa sauvegarde pour les générations futures. L'article 67 consacre le droit du citoyen à «un environnement sain dans le cadre du développement durable» et réaffirme encore le rôle écologique de l'Etat qui «œuvre à la préservation de l'environnement». La constitutionnalisation du «droit à un environnement sain» permettra aux écologistes d'agir avec plus d'efficacité, en s'appuyant également sur l'article 15 qui stipule que «l'Etat encourage la démocratie participative au niveau des collectivités territoriales», c'est-à-dire là où les problèmes se posent concrètement. L'article 82 rappelle à tous que «nul n'est censé ignorer la loi. Toute personne est tenue de respecter la Constitution et de se conformer aux lois de la République». Nul n'est au-dessus de la loi. Ce rappel est utile sachant que les cas de violation de la loi sur

l'environnement sont très fréquents, comme si la législation environnementale était de «seconde zone», par rapport au reste du Droit, voire facultative, son application étant laissée à l'appréciation du «décideur» du moment. La recherche obsessionnelle de l'amélioration du «climat des affaires» conduit à fermer les yeux sur les exigences de la protection de l'environnement, considérées comme obstacles à l'investissement. Dans cette situation, les atteintes à l'environnement prennent la forme peu perceptible de l'exploitation non durable des ressources naturelles avec le risque de leur dégradation, voire leur épuisement rapide. Face à ce risque, la Constitution contient des dispositions favorables à l'action des écologistes : l'article 19 énonce que «la propriété publique est un bien de la collectivité nationale». Il s'agit du sous-sol, les mines et les carrières, les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts. En stipulant ainsi que les ressources naturelles sont le patrimoine du peuple algérien et non pas la propriété privée de particuliers, la Constitution facilite l'action du mouvement écologique. Evidemment, l'Etat, lui-même, ne devrait pas livrer ces ressources na-

turelles à des opérateurs économiques, par le biais de la concession, sans lui imposer un mode d'exploitation dans une perspective de durabilité. On peut citer, à titre d'exemple, l'aménagement et l'équipement de forêts qui avaient été ouvertes par le pouvoir politique précédent, aux investisseurs, «y compris du secteur privé», sur plusieurs sites, sous prétexte de créer de nouvelles sources pour le budget de l'Etat suite à la panique créée par le discours alarmiste, en automne 2017, sur les finances du pays. Le droit environnemental en Algérie est assez fourni pour permettre de protéger les ressources naturelles et les écosystèmes face à une exploitation non écologique motivée par le profit visé par l'investisseur. Enfin, l'élargissement au domaine de l'environnement, des missions du CNES, qui devient Conseil national économique, social et environnemental, donne à la société civile un cadre de participation à la concertation sur tout ce qui touche à l'environnement (art. 220 et 221). Il reste aux écologistes à renforcer leurs associations pour intervenir dans la définition de la stratégie environnementale nationale et dans le contrôle sur le terrain pour mettre un terme aux agissements qui portent atteinte à l'environnement.

M'hamed Rebah

Criquets pèlerins

## Menace d'une crise alimentaire en Afrique de l'Est et au Yémen

«Des progrès importants ont été réalisés dans la lutte contre la recrudescence de criquets pèlerins en Afrique de l'Est et au Yémen», a déclaré lundi 11 mai, Qu Dongyu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a ajouté que davantage devait être fait afin de prévenir une crise alimentaire, alors que la saison pluvieuse actuellement en cours est favorable aux cultures et donc aux moyens d'existence des agriculteurs et éleveurs mais aussi aux criquets, car elle favorise leur reproduction. Evoquant le rapport de la FAO sur les progrès réalisés dans le cadre de la lutte contre les criquets pèlerins en Afrique de l'Est et au Yémen, le directeur général a indiqué que l'agence onusienne poursuivait ses opérations de surveillance et de lutte, malgré les contraintes liées au Covid-19 et à d'autres défis. Selon les prévisions préliminaires de l'agence onusienne, 720 000 tonnes de céréales, soit assez pour nourrir cinq millions de personnes sur l'année, ont été sécurisées dans dix pays en empêchant la propagation des criquets pèlerins d'endommager davantage d'hectares. 350 000 ménages pastoraux éviteront ainsi de connaître un stress supplémentaire. «Nos progrès sont considérables mais la bataille est encore longue. De plus en plus de personnes ris-

quent de perdre leurs moyens d'existence et de voir leur sécurité alimentaire se détériorer ces prochains mois», a indiqué M. QU. Alors que plusieurs pans de terres traitées sont à présent libérées du ravageur, la première vague d'essaims s'est reproduite et une seconde vague de criquets entrera en phase de transition, passant de l'état juvénile à l'âge adulte en juin, prenant leur envol à un moment critique alors que de nombreux agri-

culteurs en Afrique de l'Est se préparent à récolter leurs cultures. Le criquet pèlerin est considéré comme le ravageur migrateur le plus destructif au monde et un seul essaim mesurant près d'un kilomètre carré peut contenir jusqu'à 80 millions de criquets. L'appel de la FAO pour lutter contre les criquets pèlerins, émis en janvier, concerne maintenant dix pays : Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du

Sud, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et le Yémen. Selon le rapport, depuis le lancement de son appel visant à lutter contre les criquets pèlerins en janvier, la FAO a reçu 130 millions de dollars. Néanmoins, le financement s'est focalisé sur les activités de lutte et davantage de financements sont nécessaires afin de soutenir les activités portant sur le soutien aux moyens d'existence.

Agences

Bruit

## Un problème environnemental majeur

À l'heure actuelle, au moins un Européen sur cinq est exposé à des niveaux sonores considérés comme dangereux pour sa santé, selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé. Un chiffre qui devrait augmenter dans les années à venir si les pays ne respectent pas les directives dans ce domaine, alerte un rapport de l'Agence européenne pour l'environnement. Si la pollution atmosphérique est un problème de santé publique qui gagne en envergure, c'est aussi le cas de la pollution sonore dans l'ensemble de l'Europe, et il se peut que bon nombre de personnes n'en connaissent pas les incidences sur leur santé. Telle est la mise en garde de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) qui a publié un rapport intitulé «Environmental noise in Europe-2020», qui fait le point sur les tendances en la matière au cours de la période 2012-2017. Ce dernier indique que le bruit ambiant, et en particulier le bruit lié au trafic routier, demeure un problème environnemental majeur qui affecte la santé et le bien-être de millions de personnes en Europe. Selon les

estimations, dans la plupart des pays européens, plus de 50% des habitants des zones urbaines sont exposés à des niveaux de bruits routiers atteignant 55 dB ou plus au cours de la période jour-soir-nuit. Or, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme qu'à ce niveau, des incidences sur la santé sont à craindre. Sur la base des dernières informations fournies par celle-ci, l'AEE considère qu'une telle exposition est responsable de 12 000 décès prématurés et contribue à l'apparition de 48 000 nouveaux cas de cardiopathie ischémique (maladie cardiaque la plus fréquente caractérisée par un rétrécissement des artères coronaires) chaque année dans toute l'Europe. Un nombre significatif de villes ont également mis en place des zones «calmes», la plupart étant des parcs et autres espaces verts, où les personnes peuvent échapper au bruit de la ville. Mais selon le rapport, davantage d'efforts doivent être déployés pour créer et protéger ces zones en dehors de la ville et pour améliorer leur accessibilité dans les villes.

Agence

AFRIQUE

## LES ÉNERGIES RENEUVELABLES PROGRESSENT

La production de minéraux tels que le graphite, le lithium et le cobalt devra augmenter de 500 % d'ici 2050 pour satisfaire la demande mondiale croissante en énergie propre. Telle est la principale information du rapport «Minerals for Climate Action : The mineral intensity of the clean energy transition», publié par la Banque mondiale. Selon l'étude, il faudra plus de 3 milliards de tonnes de minéraux et de métaux pour mettre en place les infrastructures solaires, éoliennes et géothermiques nécessaires à l'atteinte de l'objectif de limitation à moins de 2 °C du réchauffement climatique. Cependant précisent les experts, l'empreinte carbone de l'extraction de ces matières représentera seulement 6% des émissions de gaz à effet de serre des technologies d'énergie fossiles pour une quantité équivalente d'énergie. Le rapport met également en évidence le rôle important que pourra jouer le recyclage et la réutilisation des minéraux pour faire face à la croissance de la demande. Cet apport sera certes important pour des minéraux tels que le cuivre ou l'aluminium pouvant être recyclés à 100%, mais il ne sera pas suffisant. Par ailleurs, en Tanzanie, le National environmental management council (NEMC) réalise actuellement une étude pour déterminer l'impact de l'accroissement du niveau de l'eau sur les barrages hydroélectriques du pays. « Nous y travaillons actuellement et elle sera prête dans dix jours », a affirmé Samuel Gwamaka, le directeur général de la NEMC. Cette étude a été commanditée à la NEMC et à la Tanesco, la compagnie électrique nationale du pays par le ministre d'État à l'Environnement, Mussa Azzan. Elle intervient après qu'un remplissage excessif du barrage de Kidatu installé sur le fleuve Great Ruaha dans la région de Morogoro ait entraîné une inondation des localités alentour. « Il est important de réaliser une évaluation de l'impact de ce débordement du barrage et de l'étendre aux effets sur le barrage lui-même qui pourrait être affecté par l'érosion du sol », a affirmé Mussa Azzan. Le barrage pourrait en effet être affecté par une accumulation de limon. En outre, un excès dans la relâche de l'eau pourrait également affecter sa capacité à produire de l'électricité.

Agence

# débat

Eléments de réflexion

## L'université algérienne, entre le renforcement de ses acquis et la préparation des perspectives de son évolution



Par Abdelhamid Djekoun



**«L'université n'est pas un monde clos, elle doit être sensible à l'évolution du monde, à l'évolution du monde des connaissances et aux exigences toujours renouvelées de la formation et de la recherche».**

Nous entamons l'ère de l'université intelligente « Smart University », dont la stratégie est de faire des TICs un outil d'innovation au niveau de la pédagogie, de la recherche, de la gouvernance, de la diffusion des savoirs et de la communication. C'est aussi un laboratoire de la production de l'intelligence artificielle et des objets connectés, et où s'apprend la culture du numérique dans toute ses dimensions et applications. Une université sans murs à laquelle accèdent chaque jour des milliers d'apprenants à travers les formations à distance et les Moocs.

#### 4. Plus entrepreneuriale :

L'université du 21ème siècle est appelée à participer à l'essor économique et social de son territoire et même national. Cette nouvelle activité est érigée aujourd'hui en mission. Pour la réussir, l'université doit mettre en place un écosystème de formation et de recherche qui contribue à la promotion de la créativité et de l'innovation. Les attributions de celui-ci est d'améliorer les capacités de l'université (recherche) à inventer la nouveauté, à la produire, à l'essayer, à lui donner une reconnaissance économique et sociale. Cet écosystème doit favoriser les flux, les échanges, les transferts entre les savoirs académiques et les savoirs professionnels ou se crée bien sûr une dynamique à travers laquelle les chercheurs sont considérés comme de véritables acteurs économiques et doivent disposer de moyens pour exercer pleinement leur mission fondamentale, mais aussi engagés et solidaires des enjeux et des besoins de la société. Devenir une université entrepreneuriale exige de la communauté universitaire, particulièrement les enseignants chercheurs de comprendre que l'entreprise est un lieu de compétences et d'intelligence ou il y'a des femmes et des hommes qui constituent son capital humain (intelligence et les facultés intellectuelles), mais aussi un lieu de débouchés pour nos diplômés, et le futur de nos étudiants. C'est aussi cette force à développer des capacités à construire une relation forte et durable avec les secteurs socio-économiques, favorisant des retombées à la fois utiles à la communauté et créatrice de richesses et d'emplois à travers la création de startups et d'entreprises. A partir de ces nouvelles exigences vis-à-vis des missions de l'université et de

ses engagements sociétaux, l'organisation de l'université autour de l'entrepreneuriat doit désormais assumer la recherche au service de valeurs non seulement épistémiques mais aussi sociales, économiques et nécessairement éthiques. Alors la question qui est posée aujourd'hui, comment le rôle de l'université va-t-il évoluer dans un contexte en perpétuel évolution, ou l'économie de la connaissance à pris une place prépondérante ? L'université comment va-t-elle concilier son rôle de la diffusion et de la progression de la science pour la science, par rapport à son nouveau rôle qui est celui de faire progresser la science pour l'économie ? C'est cette mutation que l'université est en train d'opérer afin de s'approprie un autre espace qui est celui de l'entreprise, pour en faire un espace de son expansion, et de là pour devenir le chef de file dans la société du savoir. Intégrer l'entrepreneuriat dans les politiques de l'enseignement supérieur, consiste à s'inscrire dans un processus de création de valeurs et renvoie ici à la promotion de l'esprit d'entreprendre à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université. Ce processus d'instauration de la culture entrepreneuriale est très important, même très bénéfique pour :

- Les étudiants, dont les compétences entrepreneuriales seront mises à profit dans les différents aspects de leur vie professionnelle ;
- Les enseignants chercheurs, auront à maîtriser les techniques et les procédures de la valorisation des résultats de la recherche, et de la transformation de leur offre de formation en parcours plus appliqué ;
- Les départements et les facultés à les amener à proposer des programmes de formations et de recherche concertés, collaboratifs et interdisciplinaires ;
- L'université qui va s'adapter à l'économie du savoir et aux changements qui touchent le secteur de l'enseignement supérieur et la naissance de nouvelles générations ;
- Les collectivités locales et régionales, qui disposent d'un environnement comprenant des entrepreneurs bien formés pour faire démarrer les projets de création d'entreprises et autres activités économiques et sociales.

Enfin, développer l'entrepreneuriat à l'université c'est aussi une autre manière de rester en veille pour qu'elle puisse renouveler continuellement son offre de formation, sa recherche et ses capacités d'innovation afin de répondre aux défis sociétaux et de s'inscrire dans une dynamique créative.

#### 5. Plus à l'internationalisation :

L'université algérienne depuis sa création, elle a toujours manifesté des ambitions nationales pour développer un système d'en-

seignement supérieur dont les missions sont de répondre à l'encadrement des différents secteurs socio-économiques. Aujourd'hui, ce système a atteint à travers son tissu d'établissements universitaire et de recherche un niveau de maturité assez important pour qu'il puisse assumer, aussi des ambitions à l'international. Il faut noter tout d'abord que l'université algérienne à toujours accueillie chaque année dans le cadre de la coopération bilatérale plusieurs centaines d'étudiants, venant de pays arabes et africains, principalement dans les formations licences, masters, ingénieurs et médicales. Aussi, elle a développé des savoirs faire pour participer dans les multiples programmes internationaux de coopération et de recherche. La valorisation de cette expérience est une opportunité pour faire de l'internationalisations un autre facteur de sa transformation, dont les retombées et les bénéfices sont variés sur plusieurs plans :

- Politique,
- Economique (source de financement importante),
- Echanges culturels et scientifique,
- Visibilité et lisibilité du secteur de l'ES algérien et de ses universités,
- Amélioration de l'excellence scientifique et le taux de participation des chercheurs algériens dans les programmes de recherche internationaux,
- Construction conjointe de diplômes universitaires (licences, masters), et de formations et écoles doctorales,
- Coproduction scientifique pour l'innovation et la production de connaissance,
- Classement des universités,
- Acquisition de capacités de participation et d'actions dans les consortiums et réseaux universitaires et académiques internationaux,
- Promotion de l'Assurance Qualité (AQ) et de la mise en place de système d'accréditation,
- Renforcement des capacités building des universités,
- Disponibilité et présence de capital humain représentant une main d'œuvre de recherche de qualité,
- Accès et partage de bonne pratique,
- Bénéficier des avantages proposés par les programmes internationaux de mobilité dédiés aux étudiants, aux enseignants chercheurs et aux personnels.

Investir dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur, nécessite la mise en place d'une politique nationale prenant en considération le fait que L'IES est devenu un facteur de développement économique et de progrès scientifique. De même, cette politique d'état, elle doit prendre en charge le volet de la mobilisation de la diaspora

scientifique établie à l'étranger, afin de l'intégrer dans le processus de l'IES. Par ailleurs, les universités sont aussi interpellées pour mettre en place leur stratégie à l'internationalisation, et qui devrait être accompagnée par la formation de la ressource humaine (experts), qui serait capable d'intervenir dans les différentes situations, contextes et programmes, permettant de faire évoluer nos établissements universitaires vers la sphère de L'IES. Bien sûr, une politique nationale et une stratégie du secteur de l'ES qui feront de nos universités des établissements capables de passer du statut des institutions importatrices à de véritables exportatrices de produits et prestataires de services dans le cadre d'une redynamisation de L'ISE.

En outre, dans ce domaine de l'IES, il est important que la stratégie adoptée, doit être génératrice d'un processus de transformation de nos universités, dont l'impact est appréciable par :

- Le développement de leur capacité à multiplier leurs sources de financement de la recherche par le biais des programmes internationaux de recherche (atteindre des taux de l'ordre de 30 à 40%) ;
- L'élargissement du recrutement d'étudiants étrangers dans les formations doctorales en s'appuyant sur le concours et la collaboration des centres de recherche nationaux,
- La mise en place de dispositifs de mobilité des étudiants et des enseignants dans le sens Nord-Sud et Sud-Sud,
- Le soutien de l'organisation de manifestations scientifiques internationales dans le cadre de programme d'échange, de transfert, et de partage des savoirs.
- L'investissement dans la création de réseaux universitaires thématiques à caractère régional.
- L'encouragement de l'installation de chaires académiques (types chaires Unesco). Réussir la politique de l'IES nécessite préalablement :
- La réalisation d'une analyse critique de la situation de l'IES en Algérie ;
- Le renforcement des capacités de recherche de nos universités ;
- La formation d'experts disposant de compétences dans les différents domaines et aspects de l'IES ;
- La prise en charge sur le plan de la réglementation la question des cotisations relatives à l'adhésion des universités aux réseaux et consortiums internationaux universitaires ;
- La rémunération et la motivation des enseignants chercheurs visiteurs étrangers ?
- L'adaptation des textes réglementaires régissant les différents aspects de l'internationalisation de l'ES, en fonction des évolutions enregistrées dans ce domaine ;
- La mise en place d'agences d'assurance qualité et d'accréditation,
- La définition d'un programme nationale de coopération bilatérale et multilatérale avec des contenus favorisant l'internationalisation ;
- La création d'une unité centrale d'expertise et d'accompagnement de l'internationalisation des établissements, avec comme missions l'animation, conseil, aide, étude, recherche et prospective.

(A suivre)  
A. DJ.

**INFO EXPRESS**

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)  
**Une famille de quatre personnes sauvée in extrémis**  
 Dans la journée du 10/5/2020, à 16h40, 4 membres d'une même famille de sexe féminin âgés entre 7 ans et 40 ans habitant la cité Ibn Rochd de la ville de Aïn Beïda ont été asphyxiés par le monoxyde de carbone se dégageant d'un chauffe-bain du domicile, a-t-on indiqué auprès de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi. Alertés, les éléments de la Protection civile sont intervenus au moment opportun et ont évacué d'urgence toute la famille dans un état d'inconscience, maux de tête et souffrant de problèmes respiratoires vers l'hôpital Zerdani Salah de Aïn Beïda pour y recevoir les soins appropriés suivis d'analyses sanguines pour déterminer les causes de ce malaise.  
**A.Remache**

## Boumerdès Bordj Menâïel, une ville qui éblouit par son charme

Elle offre à ceux qui y mettent les pieds pour la première fois une ambiance particulière, la vie est paisible et les habitants vivent apparemment dans l'insouciance puisque la nature a gratifié la région d'un environnement d'une rare beauté. Bordj Menâïel est habillée d'une couche épaisse d'herbe douce dominée par l'abondance des coquelicots, fleurs aux couleurs rouge et noire qui dégagent une odeur qui embaume l'air avec des senteurs qui chatouillent les narines. C'est ainsi qu'elle est reconnue par la région ou pousse cette formidable fleur sauvage et dont les deux clubs de football, la JSBM et le WRBM portent les couleurs des Reds Black. Que de plaisir d'aller visiter cette magnifique agglomération réputée autrefois par ses plus beaux cafés «Le montagnard» de feu Papa Naili, «Le rond-point» de feu Amar El kini, du café «Les chasseurs» de feu Saidi, «El Behdja» de feu Ali Ouriachi, du «café d'Alger» lieu de rencontre des T'babla, du café de feu Chabane, lieu de rendez-vous des émigrés, du café de feu Hocine Hamrioui spécialiste de thé, dont lui seul connaissait le secret de la recette, accompagné de cacahuètes). Cette ville éblouit par son charme légendaire qu'elle étale à des visiteurs en quête de repos et que le Seigneur (Dieu le Tout Puissant) a gâtée de tous les ingrédients de la nature. Bordj Menâïel est une forteresse qui a connu plusieurs invasions des peuples

**La localité de Bordj Menâïel, surnommée la ville des Coquelicots se trouve dans une région fascinante. Les habitants sont vraiment courtois, polis, accueillants et d'une extrême gentillesse.**

de la Méditerranée qui l'ont convoitée pour ses richesses naturelles et la trouvèrent aussi comme une porte idéale pour poser pied dans la région de la Grande-Kabylie. Bordée au nord par la mer Méditerranée avec ses plus belles plages et d'un littoral paradisiaque où il fait bon vivre (Cap-Djinet, Dellys, Tigzirt, Zemmouri El Bahri, Figuier, Boumerdès, Boudouaou El Bahri, Surcouf, la Pérouse, et autres bords de mer et forêts). Le mois de janvier est la période de l'arrivée des cigognes qui rejoignent les nids des années d'avant et mars-avril sont les mois où les oiseaux de toutes catégories, hirondelles, rouges-gorges, Zerkours viennent embellir les décors. Bordj-Menâïel montre toujours les stigmates de la guerre de Libération nationale dans une région où les combats étaient durs, résultat d'un lourd tribut donné pour recouvrer l'indépendance du pays. C'est une région fascinante pleine de nostalgie qui vous fait rappeler votre enfance et les bons moments de joie et de plaisir où l'adulte se mélangeait avec les jeunes adolescents pour jouer la grande toupie que l'on sur-

nommait «El Guanguï ou El Barnina» auxquelles on tuait une grande mouche qu'on faisait rentrer par un clou, lorsque la toupie tournait, elle dégageait un son comparable à une mouche. Qui de nous ne se rappelle pas le cimetière de Sidi-Zahar implanté dans un endroit captivant plein de souvenirs et de perfection naturelle où les arbres de caroubier pillulaient. Aussi le regard projeté au loin nous fait découvrir El Gouba jouxtant le château d'eau plus connu sous le nom de Aïn Bouharrou situé au sommet de la crête Menâïlie, en pleines maisons qui portent le nom de la commune, allusion faite aux premiers logements attribués par la mairie de Bordj-Menâïel.

Bordj-Menâïel est située dans une région merveilleuse que la nature a gratifiée de paysages enchanteurs à couper le souffle et qui regorge de sources naturelles drainées et servies dans des fontaines où les populations partent chercher à bord de leurs véhicules, soit à Aïn Tiharakine, Aïn El Hamra, Aïn de Légata, Aïn Skhouana.

A proximité de la cascade des chrachers, des sources se trouvant dans des coins paradisiaques symbolisent toute la beauté des panoramas splendides.

Que d'atouts ! C'est un fait réel puisque Bordj Menâïel est gâtée par Dame nature, elle bénéficie d'un important po-

tentiel naturel et même touristique composé d'espaces montagneux forestiers, des sites historiques non exploités, des lieux archéologiques laissés pratiquement à l'abandon et sous-médiatisés et où l'on retrouve dans cette région quelques vestiges de l'empire romain et ottoman. Bordj-Menâïel possède beaucoup de potentialités à tous les niveaux pour faire de cette ville une agglomération plus ouverte au monde, car elle le mérite amplement, il faut aussi dire que Bordj Menâïel est le véritable New York (Nouvelle ville) pour les dechrates, les douars, les villages avoisinants tels que Aïn El Hamra, Aïn Skhouana, Ouled Ali, Rouafa, Alouane, Tiharikine, Taourirt, Bougaoua, El Raïcha, Ouled Aneur, Ouled Aïssa, Chender, Legata, Koudiet Larâisse, et autres, des villages dont les habitants sont de véritables fellahs, des éleveurs de bétails, des propriétaires de poulaillers, qui viennent tous les jours faire leurs négoce commerciales, ce qui veut dire que la ville de Bordj Menâïel est toujours bouillonnante les journées, donc une ville commerciale, un noyau, un lieu où tout le monde s'y rend. La ville de Bordj Menâïel est une localité très vivante et c'est pour cela que nous ne cessons jamais de dire qu'elle mérite bien le statut de «ville wilaya».

**Kouider Djouab**

### Aïn Témouchent

## Les citoyens réclament l'effacement des dettes de l'électricité, l'eau et le loyer

Les citoyens de la wilaya de Aïn Témouchent n'ont pas pu résister au confinement en ce mois sacré de Ramadhan. Depuis plus de trois mois, les plus pauvres d'entre eux exerçant les activités journalières dans le secteur privé ou fonction libérale tels que les maçons, manoeuvres, serveurs de café, coiffeurs, taxis, chauffeurs de bus de transport de voyageurs et les receveurs ont beaucoup souffert du chômage forcé pour raisons sécuritaire et sanitaire. Ils n'ont pas trouvé de quoi subvenir à leurs besoins. Et par conséquent, ils étaient contraints de sortir à la recherche d'un gagne-pain. D'un côté, les dépenses relatives à la consommation ramadanesque auxquelles s'ajoutent les frais pour les achats des effets vestimentaires de l'Aïd. L'allocation de 10.000 DA ne couvre même pas les besoins d'une semaine. En outre, ces citoyens, responsables de famille en majorité, se trouvent actuellement à la croisée des chemins. Les factures de consommation de l'énergie électrique, du gaz, de l'eau et du loyer s'entassent sur leurs têtes. «Certes, nous nous soumettons aux mesures de confinement, c'est une obligation. Cependant, nous sommes

lourdement endettés auprès des magasins d'alimentation générale, les pharmacies, etc. Nous demandons un acte concret de solidarité de l'État en nous gracieant du paiement des factures de l'électricité, gaz, eau et loyer. «Allah ghalab, le couteau a atteint l'os», s'écrie un groupe de citoyens devant la porte d'un magasin qui a cessé de leur octroyer des produits alimentaires à crédit. En réponse, un cadre au niveau de la Sonelgaz a été clair : «Nos agents ont distribué les factures de consommation d'énergétique comme d'habitude, et compte tenu de la conjoncture nationale, ils n'ont pas procédé aux coupures en raison des factures impayées pour permettre aux familles de rester dans leurs maisons et passer le mois du carême dans des conditions normales. Ces factures impayées sont en nombre considérable. «À titre indicatif, le témoignage des commerçants était persuasif : «Nous gérons difficilement nos activités commerciales. Nous vendons nos marchandises à crédit à des centaines de chefs de famille. Le risque est grand de peur qu'une partie d'entre elles ne puissent honorer leurs dettes».

**S.Djelloul**

Campagne de nettoyage et d'embellissement de l'environnement à Sidi Khettab

## Des jeunes à pieds d'œuvre

Les initiatives de nettoyage et d'embellissement de l'environnement initiées par des jeunes habitants la commune de Sidi Khettab, à l'Est du chef-lieu de Relizane, constituent un véritable soutien aux bureaux d'hygiène communaux (BHC), en manque des moyens nécessaires pour couvrir l'ensemble de la commune, a indiqué, samedi, M.Ziane Bouziane président de l'Assemblée populaire communale (APC). Insistant sur le suivi continu des campagnes de nettoyage et d'embellissement de l'environnement initiées récemment par de jeunes bénévoles, notamment depuis le confinement, le président de ladite commune a précisé que ses services accompagnaient ces opérations «selon les moyens disponibles». Emanant de la volonté des comités des quartiers et de jeunes bénévoles, ces campagnes de nettoyage reflètent le degré de conscience des citoyens désirant vivre



dans un environnement sain, particulièrement durant cette période exceptionnelle, a-t-il soutenu. À noter que les services de l'APC de Sidi Khettab «ont soutenu quelques-une de ces opérations», car les bureaux d'hygiène sont mobilisés pour les opérations de désinfection et d'asepsie, du fait du Covid-19. Il

est à rappeler que les opérations de désinfection se sont poursuivies au niveau de l'ensemble des douars relevant et des mosquées de la commune. Le P/APC a enfin réitéré son appel au respect du confinement pour surmonter cette pandémie, a-t-il souligné.

**N.Malik**



## Mots fléchés

SALUTER SURTOUT MÉRITE À MOINS	PROBITER SOLLER	CANTER PLAQUE D'ORFÈVRE	CONTINER PERSONNEL	ALFOND DE LAC LIBRAIR	ADATE
				NETT POÈME TEXTURE	
RECOLTE AFFAIRE SÉRIÉUSE					ACCURER
		CALE D'UNIFORME D'ORFÈVRE	MAJESTÉ TRIBUNAL EXTERIEUR EURE		
ACRÉTIE POTRE MÉTIER			RECORD		
		TRADUIRE LE LEMNI PARAFORT PAROIS			EFFRER
ACURITE LIEU DE SERVIR			PASSE EN DROITE D'UNE TERRE ET ROSE		
			PROFES FÉLÈRE NET UNICER	MAJESTÉ TRIBUNAL EXTERIEUR EURE	
APPLAUS DU XAV	FOUR À DITE D'UNIFORME				CONFÈRE SINATE
		STANCH D'UNE SERVE ANYONE			SOUVIR
PROFES FÉLÈRE			TRADUIRE LE LEMNI PARAFORT PAROIS		
				MAJESTÉ TRIBUNAL EXTERIEUR EURE	
JEU DE FAUTE	FLEINE D'UNIFORME D'ORFÈVRE		PROFES FÉLÈRE		ROUSE
				RECORD	
HEURE FABRIE		AMÉRIQUE			

## Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### Horizontalement

1. Encintes pour pistards.
2. Bête de somme. En Seine-Maritime, Service gagnant.
3. Vêtement.
4. Conifère. Conjonction. Affluent du Rhin.
5. Perques.
6. Direction. Possédés. Pronom personnel.
7. Avant l'U.E. Article étranger.
8. Parfois en tête. Centaine ascendante.
9. Incertitude. Plante herbacée.
10. Pronom personnel. Pronom féminin.

### Verticalement

- I. En bonne santé. Légèrement bistré.
- II. Préposition. Relative aux impôts.
- III. L.P. depuis 1985. Volume.
- IV. Label. Situation.
- V. Dépourvue.
- VI. Période d'activité sexuelle. Venelle.
- VII. Adverbe. Patrie d'Abraham.
- VIII. Coffre. Scorpion d'eau.
- IX. Lieux d'enseignement. Parfois sans fin.
- X. Centime asiatique. Déesse de la Lune.

## Mot mystère

- |             |             |           |
|-------------|-------------|-----------|
| ABSENCE     | FIEL        | RIDICULE  |
| ACERBITE    | FOURBE      | RUDE      |
| AIGRE       | HAINEUX     | RUSE      |
| APRE        | IMMONDE     | RUSTRE    |
| BETE        | IMMORAL     | SALE      |
| BOURRUE     | LECHEUR     | SEVERE    |
| CALOMNIER   | LESER       | STUPRE    |
| DEDAIN      | LICENCE     | SUBORNEUR |
| DEFAUTS     | LUBRICITE   | TYRANNIE  |
| DUPERIE     | MAUDIRE     |           |
| DUPLICITE   | MEPRIS      |           |
| EHONTEE     | NEGLIGENCE  |           |
| ENTETEE     | NEGLIGER    |           |
| ENVIEUSE    | NULLE       |           |
| ENVIEUX     | OBSCENE     |           |
| ESCROC      | PAPELARD    |           |
| ETOURDIE    | PEDANTE     |           |
| EXTRAVAGANT | PERVERS     |           |
| FAUTER      | QUERELLEUSE |           |

S	I	R	P	E	M	A	U	D	I	R	E	E	N	O	F
R	E	X	T	R	A	V	A	G	A	N	T	Q	B	I	B
E	C	T	Y	R	A	N	N	I	E	R	U	S	E	A	O
V	A	N	I	M	M	O	R	A	L	E	C	L	S	P	U
R	C	O	R	C	S	E	V	E	R	E	R	S	U	R	R
E	T	N	E	G	I	L	G	E	N	T	E	T	E	E	R
P	F	A	U	T	E	R	L	E	A	E	G	U	I	H	U
E	C	N	E	C	I	L	B	I	D	C	I	P	V	O	E
T	F	L	H	L	E	B	D	U	E	N	L	R	N	N	N
O	O	E	R	U	S	T	R	E	L	E	G	E	E	T	R
U	U	S	S	A	L	E	A	E	U	S	E	T	E	E	O
R	R	E	I	N	M	O	L	A	C	B	N	E	L	E	B
D	B	R	L	E	X	U	E	N	I	A	H	B	L	R	U
I	E	T	I	C	I	L	P	U	D	E	F	A	U	T	S
E	N	V	I	E	U	X	A	E	I	M	M	O	N	D	E
N	I	A	D	E	D	U	P	E	R	I	E	R	G	I	A

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Une œuvre d'art est un coin de la création vu à travers un .....»

Est-ce le mot :

A : Esprit ? B : Tempérament ? C : Monde ?

(Proverbe Emile Zola)

## Solutions du numéro 574

### Mots fléchés

R	E	H	O	S	U	H					
R	E	S	T	A	U	R	E	C	A	R	R
L	A	O	L	O	T	O	N	E	U		
P	O	K	E	R	I	V	P	A	D	S	
T	E	L	E	S	R	I	A	N	T	E	
O	E	A	G	A	T	E	S	A	I	I	
A	G	A	C	R	L	P	S	T	R	I	
A	T	O	U	T	T	P	A	M	E	T	E
R	U	S	P	E	I	N	E	R			
M	E	T	R	E	R	E	D	U	Q	U	E
F	L	E	G	U	E	U	N	U			
R	I	U	F	F	O	S	P	A	I	R	E
S	V	I	E	R	E	D	I	T	E	E	S

### Mots croisés

- HORIZONTALEMENT :**
1. MONTAGNE. CECIL. RIVIERE. FRISSONNE. BOUTEILLE. SERRONNE. BUC. METRIEN. SERA. V. DOMENES. POSTER. VI. ASTRER. PIERE. VII. DRECOL. TRUFI. VIII. COCA. SORAL. LAM. BLE. NEUS. POLLE. IX. BROTA. NANO. UN. AL. DIA. NOST. POTT. XI. FITEGE. DONY. XII. DANZERS. FANI. XIII. TADAL. FORTIER. XV. ELER. XVI. 1985.
- VERTICALEMENT :**
1. MACHIN. 2. SPES. 3. JAVIER. 4. CARRA. 5. L'ORFÈVRE. 6. FRANCE. 7. LIP. 8. VIVANT. 9. L'ORFÈVRE. 10. PIVOLE. 11. HEMARANGE. 12. P. P. P. 13. DEL. 14. SERVE. 15. ROBERT. 16. A. T. D. C. 17. ACCRA. 18. ETOUR. 19. P. P. 20. EL. 21. INSCRIPTION. 22. F. COSSON. 23. FANTE. 24. CHRIST. 25. DIAZ. 26. S. L. 27. M. M. 28. P. P. 29. M. M. 30. M. M.

### Le mot manquant

«La joie de regarder et de comprendre est le plus beau cadeau de la nature.»

(Proverbe Albert Einstein)

### Mot mystère

APPRENTI

**IMSEK : 03 : 45**  
**IFTAR : 19 : 55**

**Mardi 26 ramadan 1441 : 19 mai 2020**

**Dhor** .....12h45  
**Assor** .....16h35  
**Maghreb** .....19h55  
**Icha** .....21h29

**Mercredi 27 ramadan 1441: 20 mai 2020**  
**Fedjr** .....03h55

## Ne m'en voulez pas, le rêve est gratuit



Par Kamel Bouchama (auteur)

**N**otre intelligence ? Eh bien, elle s'est traduite par un certain recul par rapport à ce que nous espérions voir se concrétiser sur le terrain. Allons ailleurs et prenons le cas de l'économie, tendon indispensable pour le développement et le progrès. Le constat que l'on peut faire est le suivant : il y a essoufflement dans la dynamique économique et un véritable cafouillage au plan politique. A ce sujet, « il n'échappe à personne que les investissements massifs inadaptes et spontanés réalisés à la faveur des différents plans de développement industriel se sont traduits par l'émergence de nombreux « pôles industriels », ceci en l'absence d'un schéma directeur de développement et surtout d'aménagement di territoire. Cette création anarchique de zones industrielles, totalisant une superficie globale de 15 mille hectares et quelques 800 zones d'activités donna naissance à de multiples contraintes et tracasseries tant aux aménageurs qu'aux promoteurs. Ainsi, l'absence d'un modèle global, intégré et approprié en matière de gestion et de développement des espaces industriels, s'est traduite par le dysfonctionnement à tous les niveaux auquel il faut ajouter l'indifférence caractérisée de toutes les parties concernées : État, Aménageur, Élus, Utilisateur et Gestionnaire ».

Profitons encore pour dénoncer d'autres carences – et le terme est gentil – pour ne pas dire d'autres inepties. Notre pays importe du citron de l'Uruguay et des pommes du Chili, et je ne sais quoi, de je ne sais où, alors que la bande fertile de la Mitidja, cette « mère nourricière », comme l'appelait Hamdan Khodja, ou « l'ennemie de la faim » et « la mère du pauvre » comme l'appelaient les Algériens d'alors, est abandonnée à la fureur du béton et de la construction illicite. Nous y voyons pousser, dans cette Mitidja hélas, des commerces de gros en électroménager et d'autres matériaux de constructions. C'est-à-dire que demain, lorsque nous n'aurons plus de quoi importer pour satisfaire nos ventres avides et nos instincts de bêtes, nous mangerons notre électroménager, qui pousse dans cette belle plaine, en salade de micro-ondes, en soupe de climatiseurs et en gratins de machines à laver...

Quant aux causes ayant engendré cette situation, elles sont multiples et de na-



Préambule

**Peut-on dire que ce que j'écris dans ce texte est une véritable pièce de théâtre, classique, selon les normes requises dans ce genre de littérature ? Le lecteur sera seul juge. En tout cas, si elle n'en est pas une, j'aurai le mérite d'avoir essayé. Mon intention est de présenter quelque chose qui se tient, sur le plan du contenu, c'est-à-dire du message que je veux transmettre. Mon autre intention est de présenter quelque chose qui arrive à ce même lecteur dans un style accessible, facile à parcourir, afin qu'il ne puisse s'embarrasser de trop d'élocutions pour lesquelles il lui faudrait trimpler une encyclopédie de langue et de grammaire, pour en comprendre le sens et la dimension de cette tragédie qui se joue, hélas, sous nos yeux. Ce serait, de ma part, une marque d'égoïsme et une manifestation de pédanterie, que je ne devrais jamais afficher, eu égard à ce que je souhaite léguer à la jeunesse, surtout.**

ture diverse. « Il y a l'absence d'une politique nationale et d'une vision en matière de création, de gestion et de développement de zones industrielles et d'activités en corrélation avec le schéma national d'aménagement du territoire, du reste inexistant. La rupture de l'élan national en matière de développement résultant d'abord d'une crise économique, d'un processus de réformes demeuré inachevé, d'une crise politique et sécuritaire menaçant l'existence de la nation, d'une instabilité gouvernementale et d'une crise profonde dans le monde du travail soldée par les liquidations et les compressions.

L'inadéquation des textes portant administration des zones face au processus de réformes toujours en cours. La restriction des moyens financiers des organismes gestionnaires des zones aggravée par le refus ou l'incapacité des opérateurs à s'acquitter de leurs contributions financières ». C'est alors que la conjugaison de l'ensemble de ces facteurs, provoqua l'état d'abandon des zones qui, au lieu d'être des centres créateurs d'emploi et de richesses sont devenues des lieux de désastre et de ruine car transformés en décharges de détritus et propices à tous les maux...l'insalubrité, la pollution et le refuge des exclus. Nous ne connaissons pas l'harmonie malheureusement, car l'harmonie se caractérise par la bonne gestion des conflits.

Où sont les banques, les institutions, les ensembles et les organes financiers qui iront faciliter la tâche des promoteurs de l'économie de marché ? Franchement, elles ne sont pas là, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas à la hauteur ou qu'elles ne veulent pas évoluer. Nous n'avons qu'à suivre les plaintes et les « plaintes » de nombreux investisseurs pour comprendre le mal qui ronge notre système bancaire et l'ensemble de

nos institutions chargées d'accueillir des fonds et les utiliser à bon escient au profit de notre économie. A entendre tous ces geignements, l'on est pris de malaise. Quel gâchis !

Et les réformes ? Nous les avons évoquées sobrement auparavant, en énumérant les facteurs de blocage et en donnant des exemples concernant la marche de notre économie. Parlons-en maintenant ouvertement. Et la première question qui nous vient à l'esprit, nous la posons simplement, sans fioriture. Avons-nous été au rendez-vous avec ces réformes ? Non, jamais ! Les réformes sont pour nous ce miroir aux alouettes, franchement. Leur application s'est avérée illusoire car les tenants de cette option ne croient pas en son efficacité ni même en sa nécessité au sein de la société. Pour eux ce n'est qu'un assemblage de discours et de critiques de l'ancien système. C'est surtout la preuve qu'on donne, à travers plusieurs occasions, que notre pays est en train de changer vers le mieux. Mais est-ce que la révision des contenus de nos programmes s'accompagne aussi par l'évolution des mentalités ? C'est peu probable, puisque ce sont les mêmes d'hier qui doivent appliquer aujourd'hui un programme qui ne les conforte aucunement. Qui ne les intéresse pas, tant ils sont pris par des « exigences personnelles » qui leur demandent beaucoup de temps. Mais ils font semblant de réagir concrètement, tout en sachant que la vérité est toute autre sur le terrain de l'application. Rien ne bouge, parce que tout sera dérangé. C'est une race qui ne croit en rien, qui n'a confiance en personne, même pas en ceux qui leur assurent cette rémunération confortable à chaque fin de mois. Ainsi, l'on comprendra que dans tout ce charivari, ce n'est pas les réformes qui sont en contradiction avec notre culture

ou qui, à la limite, sont mal agencées et mal présentées, c'est plutôt l'homme qui ne veut pas s'impliquer et s'investir honnêtement dans cette passionnante entreprise qui nous mènera vers des lendemains plus radieux Et l'on comprend à travers cette rétrospective qu'on ne peut mettre la charrue avant les bœufs. Ainsi, la démocratie, pour être bien appliquée ou, à tout le moins, pour trouver son champ de prédilection, doit s'appuyer sur ces moyens indispensables qui deviennent des facteurs encourageants pour sa mise en œuvre. Mais disons quand même autre chose de plus concret, ce que Dieu nous a laissé pour entreprendre notre course vers le progrès. Disons clairement et courageusement si nous suivons ses enseignements que : « Dieu ne change en rien l'état d'un peuple qu'il n'ait modifié au préalable l'état de son âme » ? Et cela est la responsabilité du peuple ! Incontestablement !

L'artiste termine ainsi son intervention, salue le public et disparaît au fur et à mesure que le rideau se baisse. Il vient de faire un brillant réquisitoire sur l'état de la nation. En tout cas un bilan vrai, plus sincère, que ceux qui nous sont « balancés » tous les ans par des chefs qui ne contrôlent aucune situation dans leur pays. Mais c'est vrai que l'artiste en a profité, pour vider son sac, pour dire ce que d'aucuns ne peuvent dire, parce qu'il joue une pièce qui raconte un « rêve », et le rêve lui permet tout. Heureusement d'ailleurs !

Ce deuxième acte, principalement, relate, d'une façon directe et objective, le fonctionnement d'un système qui gouverne le pays depuis l'indépendance, et qui n'a pas réussi à se débarrasser de ses crises et de ses dysfonctionnements malgré les moyens et les chances qui lui ont été offerts.

(suite en page 13)

●●●

De là, l'on comprendra mieux pourquoi, cet acte est une suite de reproches, faites successivement aux responsables, c'est-à-dire aux hommes qui composent l'État, représentent le pouvoir et font le système, par l'artiste, les jeunes et ceux qui aiment profondément ce pays. Après, l'on comprendra aisément, pourquoi les jeunes réagissent consciemment et formulent des vœux pour que tout change. En réalité, ils demandent la refonte des systèmes de gestion et réclament plus de justice et plus de sérieux dans tout ce que nous entreprenons. C'est leur droit. Oui, c'est leur droit ! Ne sont-ils pas des citoyens à part entière et ne sont-ils pas notre avenir ?

### Acte III

#### Les jeunes... notre avenir et notre espoir

Le rêve se poursuit. Le troisième acte va se jouer avec les jeunes et uniquement avec eux... Ces jeunes qui incarnent l'avenir et l'espoir en même temps. Et, dans toutes leurs interventions l'on sent que ce sont ces deux symboles qui s'expriment. Le rêve est ainsi fait..., on ne peut rien changer à sa structure. Il est dur quelquefois – c'est pour cela que j'ai parlé de cauchemar –, mais c'est un rêve qu'il faut supporter pour en saisir tous les enseignements possibles et s'en faire une raison, peut-être que... Le rêve est gratuit, comme je l'ai toujours soutenu, et il est assurément intéressant quand on sait le prendre par le bon côté et en faire un stimulant pour une meilleure démarche dans notre vie. Celui que nous vivons présentement est attirant à plus d'un titre. En rappeler le contenu aux jeunes est peut-être nécessaire, pour leur faire toucher du doigt le besoin de participation aux projets d'avenir et les convier à se mobiliser davantage. Ainsi, la pédagogie qui s'en dégage est claire. Le rêve promène les jeunes dans les profondeurs de l'Histoire, leur fait découvrir des ancêtres qui leur ont été cachés par l'absurdité de leurs aînés – je le répète même si cela dérange –, leur révèle nos forces et nos potentialités pendant nos luttes opiniâtres contre les nombreux envahisseurs et colonisateurs, les met en relation avec notre biographie contemporaine où ils lisent nos réalisations, nos réussites, nos déboires et nos échecs. Il leur fait toucher du doigt les souffrances qui nous ont été imposées par le terrorisme et le délabrement, les exhorte à faire la comparaison entre ce que nous étions et ce que nous sommes devenus et, pour se terminer (le rêve) en beauté, parce qu'il a un message à leur transmettre, leur laisse le soin de choisir eux-mêmes leur avenir...

Le rideau se lève. L'artiste est dans un coin, comme timoré par tant de discours, d'explications, d'harangues, de sollicitations et de justifications. Il reste silencieux, pendant un bon moment. Il réfléchit, il se concentre. Peut-être se dit-il, au fond de lui-même, si les jeunes ne se contenteront pas du texte que je dois suivre, que vais-je leur dire lorsqu'ils me demanderont encore et encore davantage quand je m'aventurerai avec eux dans les méandres de la politique ? Que vais-je leur inventer pour défendre l'indéfendable, s'ils me poseraient encore et encore des questions pertinentes mais surtout gênantes ? Que vais-je raconter pour les convaincre et leur faire sentir la nécessité d'adhésion au grand projet qui est le leur, c'est-à-dire qui est à leur profit ? L'artiste se pose des tas de questions, en ce laps de temps, pendant qu'il s'apprête à reprendre la scène et contenir tout ce public qui attend...

Après ce bref moment de réflexion, il se lève d'un geste brusque, comme s'il voulait se revigorer et, d'un autre geste aussi

vif que souple, il demande l'attention de tous :

- Chers spectateurs, je demande votre aimable attention. Je dois également m'excuser auprès de ceux qui pensent que j'ai été un peu trop en besogne, concernant certains sujets brûlants que j'ai évoqués dans les deux précédents actes. Quant aux autres spectateurs disciplinés, silencieux, peut-être non concernés par le contenu de la pièce, je souhaiterai ne pas les avoir saoulés avec mes propos. C'est ma façon de voir les choses et de les expliquer, à ma manière, bien sûr. C'est aussi mon vocabulaire. Il est sincère, honnête, clair, direct et, je n'y peux rien ! C'est comme cela que je vois mon intervention dans une pièce pareille, pardon dans un rêve pareil et qui est non moins difficile, comme toute aventure périlleuse. Effectivement, elle ne peut être autrement dans ce rêve où l'on peut tout se dire, sans avoir la crainte d'être inquiété, agoni, injurié, sali et traité de voyous et « d'agent patenté » des ennemis de notre pays, les colonialistes et les impérialistes. Car, dans le rêve on peut se permettre « d'avoir des ailes » pour voler très haut, dans des « cieux » qui, dans le réel, appartiennent à d'autres gens, autrement plus « forts » et plus solidaires dans la pratique des basses besognes et des mauvais tours. Dans le rêve on peut se permettre de « rêver » à foison, en se construisant des empires, des châteaux dans des îles paradisiaques où la flore est luxuriante et où les oiseaux sont multicolores. On peut se permettre d'être le chef incontesté d'une tribu, d'un peuple « passif ou actif », d'une camarilla aventureuse et dangereuse. Bref, on peut être tout, ce rêveur qui n'a pas de frontières et qui, de par l'euphorie des sentiments et des désirs, s'édifie un monde propre à lui où abondent le courage, la témérité et l'éloquence. En effet, à propos d'éloquence, vous avez remarqué, tout au long des actes précédents, que personne n'est allé de mains molles, nous avons tous dit crûment ce qu'il fallait dire pour se « connaître mutuellement » et aussi pour aller de l'avant dans la compréhension de nos problèmes et, pourquoi pas, dans leur solution. Nous avons été, les uns et les autres, très courageux et c'est là la magie du rêve. Ainsi donc, nous devons le poursuivre dans les mêmes conditions, en ayant à l'esprit le devenir de notre pays, l'évolution de notre jeunesse, son épanouissement, sa participation au développement national...

Là, brusquement, il est interrompu par un jeune, qui est accompagné par son cadet. Il paraît très vif et intelligent, si l'on s'en tient à son apparence. Des yeux pétillants et un regard hautain, il ressemble à ces jeunes bien élevés qui ont de la classe, de la « cervelle » et qui savent où mettre les pieds. Il quitte sa place et se dirige vers la scène. Dans sa main, des journaux, comme s'il allait faire une revue de presse. Et d'emblée, il pose crûment le problème :

- Tout est beau dans ce que vous nous avez dit. Tout est clair dans votre discours. D'autres artistes, nous aurais saoulés peut-être avec leur démagogie et leur suffisance..., alors que le temps n'est plus à la « cajolerie » et à la courbette. Mais au regard de cette situation catastrophique que nous vivons depuis pratiquement deux décennies, au regard des résultats qui ne veulent afficher un taux qui puisse nous donner ce minimum d'espoir et de confiance pour aller au-delà de notre sacrifice, que représentons-nous dans vos esprits, nous les jeunes, et que devons-nous faire pour contribuer à l'arrêt de cette dangereuse hémorragie ? C'est excellent de profiter d'une occasion pareille pour assister à vos réquisitoires qui sont d'ailleurs très réussis sur le plan technique et artistique, mais quelle moralité

peut-on en tirer, nous qui souffrons de l'ingratitude de nos aînés, de leur égoïsme et de leur dédain ? Ensuite que fait l'État, dans ces situations pénibles où le nombre de chômeurs, de renvoyés du système scolaire, de marginaux et de délinquants est toujours croissant ?

Et, avant de permettre à l'artiste de répondre – lui faisant signe de la main pour lui traduire qu'il n'a pas encore terminé son intervention –, le jeune se lance dans une longue tirade, tellement longue, qu'on a l'impression qu'il l'a préparée minutieusement, puisqu'il révèle des situations claires et il donne des chiffres précis :

- Je voudrais, avant toute chose, vous demander clairement que nous ont laissés nos aînés, au regard de cette crise persistante que nous vivons au quotidien ? Je peux vous répondre avant que vous le fassiez ! Et la meilleure réponse pour l'instant, celle qui me vient à l'esprit, c'est ce papier que je lisais ce matin, au réveil, comme si le hasard voulait que je contribue à cette représentation, par une intervention de cette nature. Le papier dit : « Aujourd'hui, les villes laissées par les Romains se sont transformées en villes laissées par des Français, qui sont devenues des bidonvilles. Le commerce laissé par les Phéniciens a donné un bazar de deux millions et demi de kilomètres carrés et des importateurs oubliant que l'exportation c'est aussi de l'échange. Les luttes des Byzantins ont trouvé refuge dans nos non-dits. Les Kouloughlis des Turcs se sont transformés en compote de cerises. Les forts des Espagnols se sont transformés en guérites pour merguez congelées. Les binationaux ont fini par choisir l'exil vers le Canada pour devenir des multinationaux. La soie de Chine s'est transformée en kamis multicolores pour tromper l'ennui et les Chinois, venus vérifier l'usage de leur produit, se sont retrouvés à construire des logements AADL. En l'absence d'une arithmétique importée par les Arabes que nous sommes devenus (...), il est impossible d'expliquer notre malaise pérenne sinon par le mauvais œil de nos ennemis et de nos frères devenus trop nombreux en même temps... ». Il est évident que certains journalistes se défoulent, et ils ont raison tant qu'ils disent la vérité..., cette vérité hélas que nous n'entendons jamais de la bouche de nos responsables. Je continue ma revue de presse. Je vous en prie, ne m'interrompez pas. J'ai beaucoup à dire en vous transmettant ce que ne lisent peut-être jamais ceux qui nous dirigent, sous prétexte que ces écrits sont des brûlots dirigés méchamment contre eux et représentant ce qu'il y a de plus hideux dans la littérature : le mensonge et l'insulte. Détrompez-vous messieurs, vous qui me suivez, ici, dans ce théâtre. Ces écrits expriment l'authenticité des faits et respirent l'oxygène qui nous manquait, depuis des lustres. Que racontent les journaux concernant l'Histoire, par exemple ? Ils maintiennent qu'il faut voir dans cette répugnance envers la chose historique l'expression d'une aversion à l'égard de ceux qui ont confisqué l'indépendance et brisé le rêve de tout un peuple. Et le journaliste, qui note cette affirmation, continue son analyse en insistant sur le fait que la génération post-indépendance ne retient pas grand-chose de la date du 1er Novembre qui a pourtant scellé les idées fondatrices de notre République. Celui qui est né en novembre 54 aura bientôt l'âge de prendre sa retraite et la vraie mémoire de la guerre de libération nationale n'aura ainsi que l'âge de ses acteurs. Et plus d'un demi-siècle après, que reste-il de l'étincelle à l'origine de la formidable mobilisation du peuple algérien ? Et que signifie, aux yeux de la nouvelle génération, la symbolique de Novembre ? Les réponses recueillies auprès des jeunes sont d'une banalité affligeante. Les plus

consciencieux parmi eux se contentent de rappeler que « le 1er Novembre a marqué le déclenchement de la guerre de libération ». D'autres, plus indifférents, n'émettent aucune opinion. Dans les réponses de ces jeunes on croit déceler un mélange de méconnaissance et de désintérêt. « Je suis apolitique », dira un autre jeune, confondant politique et Histoire. Cette catégorie d'âge ne voit dans la « famille révolutionnaire » qu'un cercle de rente et d'intérêt. Elle ne voit dans l'Histoire de son pays qu'un enchevêtrement de dates et de faits, sans rigueur scientifique ni soupçon de vérité, confectionnés pour les besoins de la cause du moment. Plus grave encore – et ce n'est pas de leur faute – quand ils clament ouvertement : « nos grands-pères ne se sont pas battus pour instaurer un pays de hogra, de banissement et de chômage. Je suis d'une région qui a été le bastion de la Révolution, et sincèrement, je n'éprouve aucune sensation en souvenir de la guerre de libération ». C'est l'intervention d'un étudiant originaire d'une région révolutionnaire. Un autre étudiant, plus critique, estime que « le peuple s'est battu contre un oppresseur pour offrir le pays à un autre oppresseur pire que le premier », et il enchaîne péremptoirement : « l'indépendance est une tromperie. Rien, absolument rien n'a changé. Nous sommes toujours sous le joug d'un autre colonisateur ». Ainsi, et je suis de l'avis du journaliste, on n'est pas obligé d'être historien et éminent critique pour expliquer ce désintérêt, parfois même cette antipathie que vouent les jeunes aux partisans, avérés ou supposés, de la guerre de libération... Ce sont entre autres raisons qui font que la nouvelle génération ne connaisse de la grande insurrection que sa dimension stéréotypée s'articulant sur un discours faussement glorificateur. Les sacrifices consentis par les martyrs n'ont aucun sens dès lors que leurs messages n'ont pas été transmis aux enfants de ce pays comme un élément de savoir historique.

Que racontent encore ces journaux concernant un certain échec dans notre gestion de tous les jours et où les jeunes, ceux qui font l'objet de tant de promesses dans les discours des « politiques », sont mis à l'écart, oubliés, voire sinistrement ignorés. « Les fâcheux événements qui ont marqué l'actualité nationale ces derniers temps, viennent confirmer – si besoin est – l'incapacité de l'État à gérer convenablement les affaires publiques », soutenait une journaliste à la plume acerbe mais non moins honnête et claire. Elle continue son analyse en dénonçant des faits et des drames qui prouvent, malheureusement, que l'État manque d'imagination, de perspective, de perspicacité, de courage et de bon sens. Quelle résolution ! Elle continue encore et encore pour dénoncer ce climat de détérioration de la situation sociale et affirme que le pouvoir politique aux commandes du pays fait des confusions désastreuses. « En effet, écrite elle, en décidant de lancer le plan de consolidation de la croissance, le pouvoir a probablement cru avoir cerné les priorités de la cité et pris ainsi en charge les besoins des citoyens, source de malaise. Erreur d'appréciation ou simple incompetence, l'échec en la matière est patent. Pire encore, l'on s'apitoie sur le sort d'un terroriste en lui décrétant la repentance sans engagement de sa part ou en le conviant à un retour au pays après un exil doré, mais l'on geint de reconnaître que les jeunes de quartiers malfamés ont pour seule ressource le travail informel. La cécité du pouvoir politique en place n'a d'égal que l'aplâtrisme et l'opportunisme de ses représentants au sein des institutions de l'État ».

(A suivre)  
K. B.

Principes de bonne conduite durant le Ramadhan

## Grande ferveur religieuse, mais aussi situations insolites

**A** ces conditions, chacun a ses réactions. Les habitués du tabac à chiquer ou à fumer ont souvent des comportements violents et imprévisibles. Ils sont capables de vous saisir au collet sans explication, s'il vous arrive d'avoir l'audace de les contrarier. D'autres sans se soucier du qu'en-dira-t-on, continuent de perpétuer leur langage ordurier et ce, en dépit des recommandations données par les bons pratiquants, les textes sacrés, concernant les relations avec autrui, la propreté et l'éducation irréprochables.

### Ce que l'on doit faire pour, dans les normes exigées

Avec un rien, on peut contribuer au bonheur de soi et des autres en s'imposant une discipline dans ses relations autour de soi avec les gens, ses manières de parler ou de les aborder ou de les traiter. Tout d'abord, la générosité est un principe de base sans lequel on n'a rien à attendre du bon Dieu qui ne nous oublie pas lorsque nous ne l'oublions jamais. Ce que dit cette « aya » : « Si des gens t'interrogent à mon sujet, qu'ils sachent que je suis plus près d'eux qu'ils ne le pensent. Je réponds à l'appel de ceux qui m'invoquent. Qu'ils m'obéissent et qu'ils croient en moi, peut être seront-ils bien dirigés ». Ainsi, craindre Dieu, c'est accomplir de bonnes actions et être sur la voie droite pas uniquement pendant le mois de Ramadhan, mais tout le temps, toute sa vie et partout. Est-il difficile d'être honnête, propre moralement, conciliant, altruiste, généreux, prêt à partager ne serait-ce qu'une galette avec un pauvre affamé, poli, compatissant ? Toutes ces qualités peuvent être réunies avec des efforts dans le sens du bien et qui nous rapprochent de Dieu. Un étranger venu d'Europe vers la fin du 19e siècle, s'est présenté accompagné d'un interprète devant ce qu'on peut appeler un saint, réunissant toutes les qualités morales évoquées ci-dessus et ayant toujours œuvré pour le bien des autres. Après quelques échanges de salutations, d'informations réciproques sur la vie, le niveau de connaissances, l'étranger en arriva à cette question qui devait être le but de sa visite, adressée en ces termes clairs à l'intention de notre saint marabout : « Quelle est la meilleure des religions, la



Les pratiquants ont des manières différentes de vivre le Ramadhan, c'est selon le tempérament, les moyens financiers, le temps qu'il fait.

nôtre ou la vôtre ? » L'autre lui répondit tout de go : « Notre religion est la plus parfaite par rapport à la vôtre, mais vous avez une façon plus efficace de gérer la vie dans tous ses états ». Pourtant, lorsqu'on lit le Coran avec le maximum de concentration pour mieux le comprendre, on en tire des principes de conduite qui conduisent à la réussite dans tous les domaines : du travail, du progrès scientifique, des relations humaines, comme le respect d'autrui, la propreté des lieux de vie, l'esprit de responsabilité dans la gestion de la famille et des affaires professionnelles, le respect de la justice symbolisée dans les sourates par la balance, comme dans la sourate « Rahman ».

Par apport aux non musulmans qui ont réussi dans l'industrie, l'agriculture, les inventions et découvertes, le développement agricole, les vrais musulmans ont des qualités que n'ont pas les premiers, comme la bonté de cœur, la générosité, la croyance en Dieu. Croire en Dieu en le craignant partout et en toute circonstance, c'est par exemple donner à boire à un voyageur qui a soif parce qu'il est venu de loin, offrir ce que l'on peut à un vrai mendiant pour le soulager. On dit vrai mendiant parce qu'on assiste, surtout pendant le Ramadhan de chaque année à une prolifération de faux mendiants qui cherchent l'enrichissement rapide.

Ces derniers savent bien que pendant le mois de jeûne, les vrais musulmans donnent généreusement et les mendiants profitent. Dans les grandes villes où personne ne les connaît, certains sont pourris d'argent.

### Savoir faire la distinction entre le bien et le mal pour se rapprocher de Dieu

L'idée de se rapprocher de Dieu par sa propreté morale parfaite, ses prières quotidiennes, ses actes qui font gagner la bonté et la générosité de Dieu, des anciens l'avaient bien, avant l'avènement des religions monothéistes. On veut dire par ancien, les grands penseurs et détenteurs de la sagesse populaire comme Socrate qui avait dit à des gens qui étaient venus le voir alors qu'il se trouvait comme à son habitude dans l'atelier d'un forgeron :

« Approchez-vous, approchez-vous, Dieu est plus près de vous que nous ne le pensez ! » Qu'on le veuille ou non, cette citation rappelle la « aya » du Coran qui dit : « Nous avons créé l'homme et nous savons tout ce qui agite son cœur, alors que nous sommes plus près de lui que la veine de son cou », sourate El Qaf, aya 16). Nous revenons à la crainte de Dieu : « Craignez Dieu », répété dans un grand nombre de sourates pour essayer de faire comprendre à ceux qui n'ont pas encor

e compris que l'homme a intérêt à bien se conduire par des actes de bonté, de générosité, de sacrifice vis-à-vis des autres. Est-il bon de tuer quelqu'un pour jalousie ou pour le voler ? Peut-on attribuer à quelqu'un un poste de travail qu'il ne mérite pas, au détriment d'un méritant ? A-t-on le courage de détruire un dossier d'examen d'une personne sous le prétexte qu'elle a toutes les chances de réussir et de se voir attribuer une place au soleil ? Peut-on se considérer comme un bon musulman osant accomplir toutes les prières comme celles du vendredi ou du « tarawih », alors qu'on a été injuste vis-à-vis d'un public dont on a la responsabilité ? Et la liste est si longue qu'il y a de quoi remplir des millions de pages. Nos anciens maîtres, détenteurs de la morale universelle, enseignaient à des petits enfants les bonnes règles de conduites énoncées sous la forme de principes philosophiques moyennant des légendes, anecdotes d'un vécu collectif pour être concret dans leur enseignement et aider les enfants à mieux assimiler pour devenir plus tard de bons parents, conscients de leurs responsabilités familiales et de bon citoyens capables d'apporter un plus considérable à l'organisation de la société et à son bien-être. A titre indicatif, en voici une.

Le maître raconte qu'un jour, un arabe musulman a vu en songe un diable (que Dieu le maudisse) qui lui a ordonné d'accomplir l'une de ces trois actions, au choix : frapper son père, tuer sa soeur ou boire du vin. « Frapper son père est un sacrilège », dit le bon croyant, « tuer sa soeur » et un crime affreux », alors, je boirai du vin. Mais en buvant du vin, il frappa son père et tua sa soeur. Et comme toutes les légendes que racontait le maître pour faire comprendre des principes abstraits, celle-ci permet d'attirer l'attention sur les dangers de l'alcool. On peut en faire autant sur les dangers de la drogue et d'autres fléaux. Certains adultes, quelquefois même des parents, agissent par jalousie vis-à-vis d'un des leurs qui se trouvent sur le point de conclure un contrat comme le contrat de mariage, le mauvais conseiller sait que c'est là le meilleur choix qui ferait le bonheur du partenaire et d'un foyer à fonder.

**Abed Boumediene**

L'Académie française a tranché

## Il faut dire « la » Covid-19

On dit « la » Covid 19. Gardienne sourcilleuse du bon usage de la langue française, l'Académie française recommande d'utiliser le mot Covid-19 au féminin plutôt qu'au masculin alors même que l'usage majoritaire en France est d'utiliser ce terme apparu avec l'épidémie de coronavirus au masculin.

Tempête dans un verre d'eau ? Les Académiciens sont certainement dans leur rôle en rappelant une règle simple de grammaire : pour un acronyme, c'est le genre du mot principal qui compte. Ainsi on dit et écrit « la » SNCF car il s'agit de l'acronyme de la « Société nationale des chemins de fer » et l'article s'accorde avec le genre du mot « société ».

### Un acronyme d'origine étrangère

La difficulté avec Covid est qu'il s'agit d'un acronyme d'origine étrangère. Covid est l'abréviation du terme anglais « Coronavirus disease » qui se traduit par « maladie du coronavirus ». « Maladie » étant un mot féminin la

règle devrait donc bien être d'employer le féminin quand on utilise le terme Covid.

Après tout, on parle de « la » CIA (Central Intelligence Agency) pour désigner l'agence de renseignement américaine. En français, « agence » est un mot féminin.

Au Québec, bastion francophone d'Amérique du Nord, on utilise le mot Covid au féminin.

### « L'usage fait la loi »

Mais, une autre des règles fondamentales d'une langue est son usage courant. « L'usage fait la loi » ont coutume de dire les linguistes. Dans le cas du mot Covid, force est de constater que le masculin s'est imposé notamment dans les médias mais pas seulement. Depuis le début de l'épidémie, le gouvernement parle du Covid au masculin, l'Institut Pasteur également. « Pourquoi l'emploi si fréquent du masculin le Covid 19 ? », s'interroge l'Académie française. « Parce que, avant que cet acronyme ne se répande, on a surtout parlé du coro-

navirus, groupe qui doit son genre (...) au nom masculin virus. Ensuite, par métonymie, on a donné à la maladie le genre de l'agent pathogène qui la provoque », répond-elle.

### « Respect des distances de sécurité »

De la même façon, l'Académie ne goûte guère l'expression « assez peu heureuse », selon elle, de « distanciation sociale », une transcription de l'anglais « social distancing ». « Distanciation », explique l'Académie, désigne dans son sens premier « le refus de se mêler à d'autres classes sociales ». « On suppose pourtant que ce n'est pas le sens que l'on veut donner aujourd'hui à ce nom », ironise l'Académie.

« Peut-être aurait-on pu parler de "respect des distances de sécurité", de "distance physique" ou de "mise en place de distances de sécurité", suggère l'Académie. On attend que l'Académie se penche désormais sur le mot « déconfinement »... Absent de tous les dictionnaires.

# sport

## Mellal (JSK) : «Je suis contre l'arrêt définitif de la compétition»

→ Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a rejeté l'idée de suspendre définitivement la Ligue 1 algérienne de football en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), soulignant que «rien n'est encore joué aussi bien pour le podium que pour la relégation».



Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal.

(Photo : D. R.)

«Actuellement, nous attendons la reprise du championnat, on est contre l'arrêt de la compétition où on jouera nos chances à fond. Il reste encore huit matchs à disputer, le sort du titre est loin d'être scellé. Les chances sont intactes pour tout le monde, aussi bien pour le podium que pour la relégation», a indiqué le patron des «Canaris», samedi soir lors de l'émission «La 3e mi-temps» sur la télévision nationale. Avant la suspension du championnat le 16 mars dernier, la JSK occupait la 4<sup>e</sup> place au classement avec 36 points, à

quatre longueurs du leader CR Belouizdad qui compte un match en moins. Une réunion s'est tenue dimanche dernier au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour aborder l'éventualité de reprendre le championnat. Cette rencontre, tenue en l'absence du ministre Sid Ali Khalid et du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine

Zetchi, fait suite à la demande formulée par le Bureau fédéral, pour discuter du sort réservé à la compétition. «Cela fait 12 ans que la JSK n'a pas gagné le titre et c'est trop, c'est le moment de reconquérir le championnat. Dans deux ans, la JSK regoûtera aux consécutions africaines», a-t-il promis. Interrogé sur l'impact économique lié à l'arrêt du championnat, le président de

la JSK a dressé un tableau noir concernant la situation financière de son équipe. «Je lance un appel aux autorités pour intervenir, car toutes les équipes algériennes sont déficitaires, on doit revenir au mode amateur car on n'a pas les moyens. L'idée de vendre des joueurs aux clubs tunisiens nous permet de récupérer un peu d'argent. Le seul problème de la JSK actuellement réside dans les salaires des joueurs, nous attendons le paiement des primes de la CAF et l'aide des sponsors pour régulariser leur situation».

Enfin, s'agissant de l'effectif, Mellal a indiqué qu'il avait décidé de le reconduire en vue de la saison prochaine : «Nous allons opter pour la stabilité, nous allons garder tout l'effectif actuel. Il y a 3 joueurs en fin de contrat, on verra avec le staff technique s'il aura besoin d'eux ou bien s'il les remplacera pas d'autres jeunes éléments».

R. S.

## Vovinam viet vo dao Des démarches pour l'introduire aux Jeux africains et arabes

→ Des démarches sont entreprises pour introduire le vovinam viet vo dao aux Jeux africains et arabes, a indiqué le président de la Confédération africaine et de l'Union arabe de la discipline, l'Algérien Mohamed Djouadj. Dans un entretien à l'APS, Djouadj a précisé que «des efforts sont menés par la Confédération africaine et l'Union arabe de vovinam viet vo dao pour introduire cette discipline dans les Jeux africains et arabes», ajoutant que «cet art martial est pratiqué actuellement dans 18 pays africains et 10 autres arabes».

Djouadj, qui occupe également le poste de vice-président de la Fédération internationale de cette discipline pratiquée dans une centaine de pays à travers le monde, a révélé l'intention de cette instance de présenter un dossier officiel pour la candidature du vovinam aux Jeux olympiques. «Cette année verra, pour la première fois, l'organisation du Championnat d'Afrique pour les catégories de moins de 18 et moins de 15 ans», a-t-il annoncé, notant que ce rendez-vous va offrir «une occasion aux athlètes afri-

cains de se mesurer, en prévision des prochaines épreuves continentales et internationales». Il a fait savoir aussi que «des efforts sont déployés pour généraliser et promouvoir cette discipline dans le monde», soulignant que «les sélections algériennes auront rendez-vous avec plusieurs compétitions continentales et internationales, à l'instar du Championnat d'Afrique qu'abritera le Sénégal (décembre 2020), du Championnat du monde en France (août 2021) et du Championnat arabe en Tunisie (juin 2021)».

A l'échelle nationale, Mohamed Djouadj, président de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, a fait savoir que son instance «prévoit la création de nouvelles ligues de wilaya, courant 2020 et après la fin de la conjoncture du Covid-19 qui a influé négativement sur les activités sportives».

«Satisfait» du «progrès» atteint par les athlètes algériens depuis l'introduction de cette discipline dans le pays en 2001, le président de la fédération nationale a fait état d'un nombre total d'adeptes avoisinant les 20.000, toutes

catégories confondues, répartis sur plus de 200 clubs sportifs activant dans 35 wilayas.

Il a souligné, à ce titre, que la fédération s'emploie toujours à soutenir les clubs, par la fourniture de moyens pédagogiques nécessaires et à travers l'organisation des compétitions qui contribuent à accroître les capacités des athlètes, tout en révélant les ambitions de la FAVV d'organiser un Championnat du monde en 2023 au Sud du pays, ainsi que la deuxième édition du tournoi international d'Algérie en 2020.

### Formation de nouvelles générations et d'un réservoir de talents

Djouadj a salué, en outre, les efforts consentis par les clubs en ce qui concerne la formation de nouvelles générations, soulignant qu'elle (la formation) «permet de perfectionner le rendement des athlètes, tout en générant un réservoir de jeunes appelés à renforcer les sélections nationales». «Chaque saison sportive, la FAVV s'attèle à sélectionner de 50 à 60 athlètes pour bénéficier de séances de formation sous la supervision d'experts al-

gériens», a-t-il signalé. Concernant l'élite, Mohamed Djouadj affirme que depuis 2002, le vovinam viet vo dao a honoré l'Algérie dans différentes compétitions, où elle domine notamment sur le double plan africain et arabe. Parmi les plus importantes participations de la sélection algérienne, figurent le Championnat d'Afrique en 2005 au Sénégal, où l'Algérie a obtenu la deuxième place après le pays hôte, le Championnat du monde 2006 à Alger, avec, à la clé, une deuxième place derrière la France, les Championnats d'Afrique en Algérie (2012), Côte d'Ivoire (2016) et au Maroc (2018), qui ont vu une nette domination des Algériens puis la deuxième place au Championnat du monde 2017 en Inde, après le Vietnam, rappelle Djouadj. Malgré cette «belle» performance et ces résultats «honorables», le vovinam viet vo dao algérien traverse une situation financière difficile en raison de la faible subvention qu'il reçoit et qui influe sur le programme de la FAVV et sur le niveau de performance et les résultats obtenus, confie Djouadj, faisant savoir que la fédération est en train de chercher un contrat de sponsoring avec une entreprise nationale. ■

## Ligue de Blida Des cours d'arbitrage en visioconférence

→ La Ligue de football de la wilaya de Blida a lancé des cours d'arbitrage en visioconférence au profit des arbitres de la wilaya, lors de la période de confinement en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). Initiés par la Direction d'arbitrage de la Ligue de Blida, ces cours étaient inscrits dans le cadre de son plan d'action arrêté en début de saison. Une première séance, animée par le directeur d'arbitrage de la wilaya et ex-arbitre international Sofiane Bousseter, avait été organisée et a enregistré la participation d'une vingtaine de jeunes arbitres.

Lors de la seconde séance tenue mercredi passé, plusieurs thèmes avaient été abordés, notamment celui relatif aux nouveaux amendements des lois de jeu qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2020. Cette deuxième séance de presque 2 heures, a été riche en débats et d'échanges fructueux.

«Devant l'engouement et les multiples demandes de participation, la Direction d'arbitrage de la LFW-Blida a décidé de rééditer ce genre d'initiative hebdomadairement (tous les mercredis), où de formateurs connus seront invités à animer les débats», a conclu la même source. La prochaine séance est prévue le 20 mai à 17h00. ■

## Handball L'Algérien Abdi deuxième révélation de la saison

→ L'international algérien Ayoub Abdi (Toulouse) a été élu deuxième révélation de la saison du championnat de France de première division de handball (Star Ligue) selon un sondage organisé par HandNews.

Le joueur algérien a obtenu 32% de voix des 55.000 votants sur les 9 catégories.

C'est le pivot italien Andrea Parisini (Istres) qui a obtenu le plus de suffrage (37%) alors que la troisième place est revenue à son coéquipier danois, Rasmus Nielsen

(31%). Ayoub Abdi avait rejoint les rangs de la formation de Toulouse l'été dernier en provenance de Grenoble SMH.

L'arrière-droit algérien, qui avait encore une année de contrat avec Grenoble, s'est engagé pour une saison avec le Fenix de Toulouse. C'est le troisième club d'Abdi (23 ans) en France après un court passage sous les couleurs du Pays d'Aix université handball club (PAUC). Des expériences qui lui ont permis de montrer son talent dans le championnat français. ■

### EN DEUX MOTS

#### Transfert : Saïd Arab convoité par des clubs de Ligue 1 française

Le Franco-Algérien Saïd Arab, sociétaire du Red Star (National/ France), serait très convoité par des clubs de Ligue 1 française de football, a rapporté la presse locale. Auteur d'une très belle saison avec le Red Star, Arab (20 ans) pourrait changer de club à l'intersaison, puisque l'AS Saint-Etienne, le RC Lens et Strasbourg veulent enrôler le joueur polyvalent. Selon le site 10sport, le promu RC Lens veut se renforcer, tout comme Strasbourg qui a envie d'avoir une équipe plus compétitive la saison prochaine. Les deux formations se seraient positionnées pour faire signer l'attaquant, au même titre que l'AS Saint-Etienne qui avait déjà fait une première offre jugée insatisfaisante.

Pour Saïd Arab, réaliser une accession avec le Red Star, actuel 5<sup>e</sup> du championnat à 5 points du leader, est son premier objectif. «Réaliser cet objectif serait une belle chose pour moi. Même si je quitte le club, je veux le faire sur un bon souvenir», a indiqué le joueur d'origine algérienne qui n'a pas caché son désir d'évoluer dans un grand club ambitieux.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Handball**

L'Algérien Abdi deuxième révélation de la saison

**le match à suivre**

**Mellal (JSK)**

«Je suis contre l'arrêt définitif de la compétition»

**football**

**Transfert**

Saïd Arab convoité par des clubs de Ligue 1 française

# La CAF au secours des clubs africains

→ Chaque club qui a participé à la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique touchera au moins 550 000 dollars, et 275 000 dollars minimum pour ceux engagés en Coupe de la Confédération.

La crise s'est installée dès les premières heures de l'arrivée du Covid-19. Les clubs de football commençaient à afficher la pire des inquiétudes quant à l'avenir de la saison. La rude bataille commença alors en Europe autour du paiement ou non des droits TV, non seulement puisque à cette inquiétude s'ajoute ce débat autour de la baisse ou non des salaires des joueurs. Ce sont les premières flammes parfaites du chaos qui menaçait alors et depuis le niveau des différents clubs de football, signalent grand nombre de confères à l'écoute de l'évolution du football dans le monde, notamment en Europe, et ce, en pleine période du coronavirus. Les clignotants étaient, et sont encore pour certains clubs, au rouge qui saignent financièrement sans trop de bruit.

Sur le continent africain, la tension est plus vive, plus critique, le constat est encore plus criard. «Les manieurs du cuir rond pleurent en silence. Déjà en souffrance sur le plan financier avant cette pandémie, les joueurs sont au bord du précipice. L'intervention d'une main divine est vivement souhaitée», alerte un rédacteur d'un journal africain. Le geste de la CAF, tout est football dans une société presque footballistique. Sans droit télé, sans les revenus de la billetterie et sans la pratique du football, la saignée financière est énorme. «Le fonctionnement de certains clubs en Afrique est tel que seul le président met la main à la poche». Dans de pareilles circonstances, le faire serait très difficile. Pourquoi le ferait-il d'ailleurs s'il n'a rien à gagner en retour ? La Confédération africaine de football semble réagir. Pour l'image et le prestige du football africain, certains clubs habitués aux compétitions africaines viennent de bénéficier d'une bouffée d'oxygène avant qu'ils ne laissèrent des plumes. Le coronavirus ne tue pas que les hommes, il tue aussi lentement les clubs. Qui mieux servira ses «abonnés», ceux de la CAF ? La question vaut bien la chandelle. La CAF est entrée dans ce formidable jeu, et c'est tant mieux pour elle, et pour son instance, notamment en ces temps de crises ou toutes les compétitions sont à l'arrêt en Afrique. Cette initiative va tenter de limiter la casse, la Confédération africaine à travers le paiement anticipé de la dernière tranche des primes prévues pour les clubs engagés dans ses compétitions interclubs (Ligue des champions et Coupe de la CAF). Une réaction saluée par toutes les fédérations africaines de football, celles qui verront 32 équipes bénéficier de cette enveloppe au moment ou ces clubs du



■ Les clubs africains vont pouvoir souffler.

(Photo > D.R.)

continent font face à d'importantes difficultés financières. C'est dans ce sens que la CAF vient en pompier pour éteindre les feux qui risque de les étouffera plutôt que de devoir attendre jusqu'à la fin de la saison.

Ainsi donc, comme signalé plus haut, chaque club qui a participé à la phase de groupes de LDC touchera au moins 550 000 dollars et 275 000 dollars minimum pour ceux engagés en coupe de la Confédération.

**Le communiqué de la CAF**

«Face aux inquiétudes permanentes causées par la pandémie de COVID-19 à l'origine de la suspension des activités de football sur le continent, la CAF a décidé d'anticiper le paiement de la dernière tranche des primes prévues pour les clubs participant aux compétitions interclubs de la CAF pour la saison 2019/2020. L'initiative qui a d'ores et déjà démarré, a pour but de réduire la charge financière des trente-deux clubs ayant atteint les phases de groupes de la Ligue des Champions de la CAF Total et de la Coupe de la Confédération de la CAF Total, au cours de cette période critique.

**Le Sénégal, le Cameroun et l'Egypte mettent fin aux championnats**

Par ailleurs, dans un communiqué envoyé aux médias, la Fédération sénégalaise de football a annoncé avoir différé la reprise des championnats de football jusqu'en novembre selon la formule de play-off et play-down. Pour la prise de cette décision, elle

informe avoir entendu les rapports de la commission centrale médicale, sur les schémas de reprise et sur l'impact économique du Covid-19. Le Comité d'urgence de l'instance dirigeante, a aussi «approuvé la mise en place d'un plan de relance post Covid-19 du football sénégalais et du budget prévisionnel destiné à alimenter un fonds spécial créé à cet effet» et a décidé d'aller une subvention aux clubs pour faire face aux conséquences de la pandémie. A cet effet, chaque club de ligue 1 recevra la somme de cinq millions de francs CFA, 3.500.000 francs pour tout club de ligue 2, deux millions pour tout club de Nationale 1 (D3) et un million pour chaque club de la Nationale 2, ajoute le même document. Voilà ce qui est fait.

**Arrêt définitif de la saison au Cameroun, PWD champion**

Après une succession de réunions tenues en visioconférence le mardi 12 mai 2020 entre la FECAFOOT et les parties prenantes du football camerounais, le Comité Exécutif de l'instance faîtière du football au Cameroun a décidé de l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

En accord avec les textes en vigueur, PWD de Bamenda est déclaré vainqueur du championnat Elite One et sera le représentant camerounais à la Ligue des Champions de la CAF Total la saison prochaine. Dans le même temps, le club Louves Miniproff de Yaoundé a été sacré champion de première division de la Ligue de Football Féminin du Cameroun.

Ce verdict intervient plus de deux mois après la suspension des compétitions au Cameroun.

**Ahly ne sera pas champion...**

Enfin, la décision de la Fédération égyptienne concernant la saison sportive 2019-2020 est tombée. Suspendu à la 18e journée pour plus de deux mois, le championnat de première division ne va plus reprendre et donc annulé, officiellement depuis vendredi dernier. Les 17 clubs de l'élite se sont réunis pour se pencher sur l'issue de la saison sportive. Tous n'étaient pas d'accord. 11 ont opté pour l'arrêt définitif et les 6 autres, une annulation pure et simple. Le dernier mot est revenu à la Fédération qui a pris de la décision de s'aligner sur celle prise par la minorité. La saison est annulée en Egypte. Mais Al Ahly et Mokatooloon respectivement 1er et 2ème avant la suspension du championnat sont qualifiés pour la Ligue des Champions CAF. Tandis que Pyramids et Zamalek vont disputer la Coupe CAF. Une mauvaise nouvelle pour Al Ahly qui était sur la voie royale pour décrocher son 42e titre de champion puisqu'il devançait son dauphin de 16 points, mais hélas ! L'Egypte devient donc le 12e pays africain à prendre une telle décision depuis l'avènement du coronavirus.

H. Hichem

**A voir**

■ Bein sports 1 : Algérie - Guinée à 22h

■ RMC sport 2 : FC Barcelone - Manchester United à 22h